AMASSA/Afrique Verte Mali

Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires

BP: E404 - Bamako - Mali.

Rue: 232 Porte: 754 Hippodrome.

Tel: (223) 20 21 97 60 /(223) 20 21 57 69

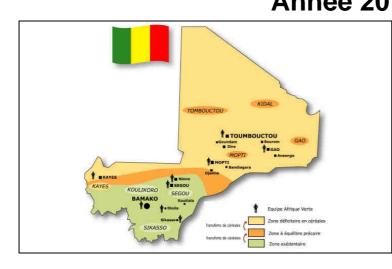
Tél/Fax: (223) 20 21 34 11

E-mail: afriqueverte@afribone.net.ml

Site: www.afriqueverte.org



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES TECHNIQUES Année 2010



Zones d'intervention :

Kayes, Bamako/Koulikoro Koutiala/Sikasso Ségou/Niono Mopti Gao Tombouctou

Dans chaque zone, un ou plusieurs animateurs accompagnent les opérateurs.

Associations Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires. AMASSA- AFRIQUE VERTE MALI

AMASSA est membre d'Afrique Verte *international*

12/20 rue Voltaire - 93100 Montreuil – France -Tél : (33) 1.42.87.06.67 - Fax : (33) 1.48.58.88.13 **E-mail** : <u>afriqueverte@wanadoo.fr</u>

Site: www.afriqueverte.org



SOMMAIRE

PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES.

- 1. CADRE D'INTERVENTION EN 2010.
 - 1.1. Les zones d'intervention et groupes cibles.
 - 1.2. L'équipe d'intervention.
 - 1.3. Le contexte d'intervention en 2010.
 - 1.4. Titre des principaux programmes réalisés en 2010.
- 2. PRNICIPALES ACTIVITES REALISEES EN 2010 PAR PROGRAMME.
- 2.1. « Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produis alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base »- CR IIe de France / Nord Pas de Calais.
 - 2.1.1. <u>Activités liées à l'objectif spécifique 1</u> : Appui à la transformation des céréales locales par les associations féminines de la région de Kayes.
 - 2.1.1.1. Renforcement des capacités des UT féminines.
 - 2.1.1.1.1. Les sessions de formation destinées aux UT féminines.
 - 2.1.1.1.2. Les missions de suivi et conseils permanents sur le site des UT.
 - 2.1.1.1.3. Les contrôles de qualité au LNS:
 - 2.1.1.1.4. Le financement des associations.
 - 2.1.1.2. Promotion de la commercialisation et la consommation des produits transformés.
 - 2.1.1.3. Organisation du concours «Prix/Qualité».
 - 2.1.1.4. Appui aux recherches d'autorisation de mise en marché des produits.
 - 2.1.1.5. Information des UT.
 - 2.1.2. <u>Activités liées à l'objectif spécifique 2</u> : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales locales.
 - 2.1.2.1. Organisation de Pré bourses aux céréales.
 - 2.1.2.2. Organisation de Bourses aux céréales.
 - 2.1.2.3. Les formations destinées aux OP.
 - 2.1.2.4. Les appuis et conseils des animateurs auprès des OP.
 - 2.1.2.5. Les voyage d'échanges inter organisations.
 - 2.1.2.6. L'information des OP.
 - 2.1.3. Activités liées à l'objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités d'AMASSA.
 - 2.1.3.1. Renforcer les capacités organisationnelles d'AMASSA.
 - 2.1.3.2. Renforcer les capacités techniques d'AMASSA.
 - 2.1.3.1-1 Formation du responsable de zone d'AMASSA Kayes à la méthode- Value links.
 - 2.1.3.1.2. Formation des agents d'AMASSA sur les SIM.
 - 2.1.4. Suivi/évaluation du programme :
 - 2.1.5. Conclusions sur le programme CR IDF/ CR NPC.
- 2.2. « Appui au renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles, le suivi et l'accompagnement de la Fédération des associations féminines impliquées dans les actions céréalières et la coordination des associations féminines transformatrices des produits agroalimentaires partenaires d'AMASSA en région de Kayes »- IICEM / USAID.
 - 2.2.1. Composante 1 : construction d'un entrepôt.
 - 2.2.2. Composante 2 : renforcement des capacités des membres des deux faitières bénéficiaires de l'entrepôt.
- 2.3. Programme de renforcement du système d'information de marché au profit des acteurs des chaînes de valeur maïs, oignon/échalote et bétail/viande, ATP / USAID
- 2.4. Programme PAM « Achats au service du progrès P4P- Programme d'appui aux petits agriculteurs pour une meilleure participation aux marchés institutionnels du PAM.
- 2.5. « Centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes Financement et accompagnement des entreprises initiées par les coopératives de jeunes ». MRI/SOCODEVI- Canada.
 - 2.5.1. La formation des coopératives de jeunes.
 - 2.5.2. La formation des agents.
 - 2.5.3. Le financement des projets Jeunes (« 1ère cohorte »).
 - 2.5.4. Appui à la constitution de nouvelles coopératives de jeunes :
 - 2.5.5. L'élaboration des plans d'affaires pour les coopératives de la 2ème cohorte:
 - 2.5.6. Suivi post financement des coopératives de la 1ère cohorte.
 - 2.5.7. Développement de partenariats.
 - 2.5.8. Réception de missions.
- 2.6. « Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Sikasso au Mali, par la transformation et la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales »- Misereor.
 - 2.6.1. <u>Résultat 1</u>: La malnutrition est réduite grâce à la disponibilité dans les 17 communes cibles des cercles de Sikasso et Koutiala, de farines infantiles enrichies MISOLA de qualité et bon marché et grâce à la sensibilisation des femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles.
 - 2.6.1.1 Améliorer la production des farines infantiles.

- 2.6.1.2 Sensibilisations des femmes enceintes/ allaitantes sur l'utilisation et la consommation de la farine infantile MISOLA.
- 2.6.1.3. Publicités pour développer la consommation des farines infantiles.
- 2.6.1.4. Suivi des activités de production et de commercialisation de la farine MIOSLA.
- 2.6.2. <u>Résultat 2</u>: Les groupements de femmes transformatrices de produits agroalimentaires locaux et les minoteries rurales offrent aux consommateurs urbains des produits transformés de qualité; elles améliorent ainsi leurs niveaux de revenus.
 - 2.6.2.1. Formations destinées aux UT et minoteries.
 - 2.6.2.2. Mission de suivi et d'appui conseils auprès des UT et minoteries.
 - 2.6.2.3. Appui à la commercialisation et approvisionnement des centres urbains en produits transformés.
 - 2.6.2.4. Information et sensibilisation sur les produits transformés.
- 2.6.3. <u>Résultat 3</u> : L'approvisionnement des marchés en céréales est amélioré grâce à la disponibilité et à l'accessibilité aux stocks de céréales, à travers une bonne gestion.
 - 2.6.3.1 : Organiser des pré-bourses pour évaluer les besoins en céréales.
 - 2.6.3.2 : Organiser des bourses aux céréales pour la faciliter les approvisionnements.
 - 2.6.3.3 : Renforcer les capacités des OP pour mieux gérer les stocks céréaliers.
 - 2.6.3.4. Mettre en place un dispositif d'information des OP.
 - 2.6.3.5. Faciliter l'accès des OP aux crédits de commercialisation.
- 2.7. Programmes AVS France « Amélioration de la sécurité alimentaire dans la commune de Boron Cercle de Banamba (région de Koulikoro) par la mise en place et le renforcement des capacités des banques de céréales » et programme « Appui aux unités de transformation féminines de Bamako »
- 2.8. Grandes lignes du programme CE Facilité alimentaire : Afrique Verte avec comme partenaires AMASSA, MISOLA, GRET : « Contribution à l'atténuation de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires au Mali, par un soutien à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits locaux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle »
 - 2.8.1. R.1. Soutenir la production : Renforcer 30 banques de semences en mil, sorgho et 12 semenciers dans la zone déficitaire de Douentza ; Soutenir 11 PIV de Djenné, Gao et Tombouctou
 - 2.8.2. Renforcer les stocks communautaires de 41 OP des zones déficitaires, gérer la collecte des céréales et l'offre en riz et renforcer les capacités des OP pour améliorer l'approvisionnement des marchés en mil, sorgho, maïs, riz.
 - 2.8.3. R.3. Equiper et former 50 UT féminines pour qu'elles offrent des céréales transformées de qualité, accessibles aux consommateurs et pour qu'elles augmentent leurs revenus ; promouvoir les produits.
 - 2.8.4. R.4. Améliorer la production de farines fortifiées de 9 UPA de MISOLA et améliorer la diffusion des farines : promotion et relation avec les centres de santé, avec l'appui conseil du GRET.
- 2.9 Programme Conseil régional du Centre « Programme d'appui aux unités de transformation de produits agricoles locaux et aux unités de production artisanales de la farine MISOLA dans la région de Mopti »
 - 2.9.1. Volet appui aux Unités de transformation.
 - 2.9.2. Volet appui aux Unités de production de farine infantile enrichie MISOLA.
 - 2.9.3. Renforcement des élus de la région de Mopti.
- 2.10 Programme Conseil régional Rhône Alpes « Projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de Tombouctou »
 - 2.10.1. Volet renforcement des capacités des élus de la région de Tombouctou.
 - 2.10.2. Volet approvisionnement des banques de céréales communales.
 - 2.10.3. Volet mise en place d'un stock de prévention des crises alimentaires
 - 2.10.4. Volet commercialisation et approvisionnement des banques de céréales
 - 2.10.5. Volet professionnalisation des organisations paysannes.
- 2.11 Projet transversal Mali, Burkina, Niger: Les Sahéliennes peuvent nourrir le sahel »
 - 2.11.1. Composante 1: Renforcer les compétences professionnelles des transformatrices de céréales.
 - 2.11.2. Composante 2 : Développer les réseaux nationaux de transformatrices.
- 3. CAMPAGNE, INFORMATION, COMMUNICATION ET PARTICIPATION A DES ATELIERS/SEMINAIRES.
- 4-. VIE ASSOCIATIVE
 - 4.1. Assemblée Générale Ordinaire d'AMASSA.
 - 4.2. Réunion du CA d'AMASSA.
 - 4.3. Concertations membres du CA et équipe de coordination.
 - 4.4. Participation de AMASSA à la réunion d'AVI, Niamey 3 et 4 juin 2010
- 5. CONCLUSIONS/PERSPECTIVES

PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

ACDI Agence Canadienne pour le Développement International

AcSSA Action pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires - Afrique Verte Niger.

AG Assemblée Générale

AGO Assemblée Générale Ordinaire

AGUISSA Association Guinéenne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires.

AMASSA Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires - Afrique Verte Mali.

AMM Autorisation de Mise en Marché des Produits.

ANSSA L'Agence Nationale pour la Sécurité Sanitaire des Aliments

AOPP Association des Organisations Professionnelles Paysannes du Mali

APROSSA Association pour la Promotion de la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires - Afrique Verte Burkina.

AV Afrique Verte

AVI Afrique Verte International

AVS Association des Amis des Villages du Sahel- Montesson – France

ANPE Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi.
APEJ Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

APCAM Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali.

ARM Assemblée Régionale de Mopti.
ARK Assemblée Régionale de Kayes.
ART Assemblée Régionale de Tombouctou.
ATP Agribusiness and Trade Promotion

BC Banques de Céréales

BNDA Banque Nationale de Développement Agricole du Mali

CA Conseil d'Administration

CAEB ONG Conseils et Appui pour l'Education à la Base

CAECJ Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat Collectif pour les Jeunes (AMASSA).
 CAFO Coordination des Associations et Organisations Féminines du Mali.
 CCFD Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement.

CE Commission Européenne

CNFA Organisation Internationale Américaine des Initiatives de Développement Agricole

CSA Commissariat à la Sécurité Alimentaire.
CSCOM Centre de Santé Communautaire

CIAF Centre d'Information, d'Animation et de Formation d'AMASSA.

CILSS Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel

CJTPL Coopérative des Jeunes Transformateurs de Produits Agricoles.

CLA Chambre Locale d'Agriculture
CLO Comité Local d'Orientation

CONGAFEN Confédération des ONG et Associations Féminines du Niger.

CR CENTRE Conseil régional du Centre.
CR IDF Conseil Régional d'Ile de France.
CR NPC Conseil Régional du Nord Pas de Calais.
CR RA Conseil Régional du Rhône Alpes.

CPS/SDR Cellule de la Planification et de la Statistique / Secteur du Développement Agricole - Ministère de l'Agriculture.

CRS ONG Catholic Relief Service

CSA Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

DA Difficultés Alimentaire
DE Difficulté Economique

DGPC Direction Générale du Partenariat Canadien.

DRA Direction Régionale de l'Agriculture.

E-ATP Extension - Agribusiness and Trade Promotion

EFH Egalité Femme Homme.

ENA Ecole Nationale d'Administration (Paris). **FAD** Fonds Africain de Développement

FAFPA Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage **FCFA** Franc de la Communauté Financière de l'Afrique de l'ouest.

FEBEVIM Fédération des Bétails et Viande au Mali

FEMA / ENA Femmes Entrepreneures en Management d'Afrique / ENA.

FIAB Fédération des Industries Agroalimentaires et de transformation du Burkina.
FiARA Foire Internationale de l'Agriculture et des Ressources Animales (Dakar, Sénégal)

FM Fréquence Moyenne.

FSM Forum Social Mondial.

GDCM Grand Distributeur de Céréales au Mali.

GRET Groupe de recherche et d'échanges technologiques

GPF Groupement Promotion Féminine

IICEM Projet Initiatives Intégrées pour la Croissance Économique au Mali / USAID

JAAL Journées Agroalimentaire du Burkina.

Kg Kilogramme.

LNS Laboratoire Nationale de Santé.

MAE FSP Fonds de solidarité prioritaire du MAEE Ministère Français des Affaires Etrangères (France).
 MISOLA Association française spécialisée dans la production et la promotion des farines infantiles enrichies

MT Moyen Terme

OC Organisation de Commerçants.
OMA Observatoire des Marchés Agricoles.

OP Organisation Paysanne.

OPAM Office des Produits Agricoles du Mali.
ONG Organisation Non Gouvernementale.
ORTB Office des Radios et Télévisons du Burkina
ORTM Office des Radios et Télévisons du Mali
ORTN Office des Radios et Télévisons du Niger
ORO Observatoire Régional de l'Oignon.

PASECA Programme d'Appui au Système d'Epargne et de Crédit Autogéré de Kayes.

PASSIP Programme d'Appui au Sous Secteur de l'Irrigation de Proximité.

PAM Programme Alimentaire Mondial

PICA Point d'Information Commercial Agricole.

PIV Périmètre Irrigué Villageois

PNSA Programme National de Sécurité Alimentaire

PRECAD Projet de Renforcement des Capacités pour le Développement.

PRMC Programme de Restructuration du Marché Céréalier.

PSA Point Situation Alimentaire (Bulletin mensuel d'Afrique Verte).

PVM Projet Villages du Millénaire.

RCPA Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.

ROPPA Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest.

SA Sécurité Alimentaire
SAP Système d'Alerte Précoce
SDR Secteur du Développement Rural
SG 2000 ONG Sasakawa Global 2000

SIAGRI Salon International de l'Agriculture (Bamako, Mali)

SIAO Salon International de l'artisanat de Ouagadougou (Burkina Faso).

SIE Stock d'Intervention de l'Etat
SIGESCO Simulation Gestion Coopérative
Système d'Information des Marchés.

SIM CPC Système d'Information des Marchés de la Centrale des Producteurs de Céréales du Togo.

SNS Stock National de Sécurité.

SOCODEVI Société des Coopératives pour le Développement International

TDR Termes de Référence

UCPTC Union des Coopératives, Producteurs et Transformateurs de Céréales de Sikasso et Koutiala.

UEMOA Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest.
UFCF Union des Femmes de la Commune Rurale de Farakala.
ULPC Union Locale des Producteurs de Céréales de Dioïla
UPA Unité de production artisanale (farine MIOSLA)

UT Unité de transformation.
VCF Vivre Contre Formation
VCT Vivre contre Travail

1. CADRE D'INTERVENTION DE AMASSA EN 2010.

AMASSA (Association Malienne pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires) est issue du processus d'autonomisation de l'association Française Afrique Verte dont l'installation remonte au Mali à l'année 1994. AMASSA a été créée le 9 juillet 2005 en conformité avec la loi N'04038 du 5 août 2004, par différents acteurs de la société civile Malienne composés de faîtières d'organisations paysannes, d'unités de transformation, d'entrepreneurs agricoles, et des personnes ressources. Bénéficiant au préalable d'un statut d'association Malienne (récépissé N° 0442/G- DB du 26 août 2005), elle a obtenu le 25 Octobre 2010 le statut d'ONG suite à la signature d'un accord cadre avec le Gouvernement Malien: N'001185.

A ce jour AMASSA est composée de 13 faitières (10 faitières d'OP, 2 faitières d'UT, 1 faitière d'entrepreneurs agricoles) et 8 membres individuels. Les regroupements d'organisations à la base sont constitués d'environ 213 associations dont le nombre de membres varient de 7 à 40 associations par faitière. Un récapitulatif du nombre des membres des différentes associations plus les membres individuels, donne un nombre de **31 617 personnes** dont 65% de femmes.

Conformément à ses objectifs statutaires, AMASSA intervient dans différents domaines:

- Accompagnement des organisations paysannes dans la production céréalière ;
- Appui au stockage et à la commercialisation des céréales au Mali (information, formation) ;
- Soutien aux unités de transformation de céréales en milieu urbain ;
- Accompagnement des coopératives de jeunes porteurs de projets d'entreprises ;
- Promotion de l'entreprenariat féminin ;
- Influencer les politiques et les pratiques en matière de production, de transformation, de commercialisation et de consommation des produits céréaliers ;
- Promotion du partenariat au niveau sous régional et international autour des défis et enjeux liés à la sécurité et la souveraineté alimentaires.

AMASSA intervient sur l'ensemble du territoire national à l'exception de la région de Kidal. Elle est membre d'Afrique Verte International ; elle mène seule ou en partenariat avec Afrique Verte, APROSSA (Burkina), AcSSA (Niger) et MISOLA différents programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'appui à la promotion des femmes et à l'entreprenariat collectif pour les jeunes.

Le présent rapport donne la synthèse des activités réalisées en 2010 par programme selon les axes d'intervention.

1.1. Les zones d'intervention et groupes cibles.

En 2010 AMASSA a collaboré avec 529 groupes cibles de 156 communes des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou et le District de Bamako, soit une couverture territoriale de 22% sachant que le Mali compte 703 communes.

- 339 organisations paysannes gestionnaires de céréales (dont 30 % sont des organisations féminines);
- 98 unités féminines impliquées dans la transformation agroalimentaires ;
- 10 unités de productions artisanales (UPA) MISOLA produisant des farines infantiles;
- 4 Minoteries rurales intervenant dans la transformation du maïs;
- 28 Coopératives de jeunes porteurs de projets d'entreprises ;
- 50 Commerçants céréaliers partenaires des OP.

1.2. L'équipe d'intervention.

Les programmes ont été conduits par une équipe de 30 personnes comprenant :

26 salariés sous contrat AMASSA intervenant sur Bamako, Kayes, Koutiala/Sikasso, Ségou/Niono, Mopti et Gao :

- 3 cadres à la coordination nationale (1 coordinateur national, 1 gestionnaire et 1 responsable des formations/information).
- o 11 agents de terrain (chef de centre, responsable de zones, animateurs)
- o 2 agents enquêteurs de suivi dans le cadre du programme P4P PAM.
- o 10 agents d'appui (chauffeurs + gardiens).

4 salariés sous contrat Afrique Verte travaillant sur Bamako, Mopti et Tombouctou. (1 responsable de programme CE FA, 1 animatrice sur le programme CR Centre à Mopti, 1 animateur et 1 gardien sur le programme CR Rhône Alpes / CE sur Tombouctou).

1.3. Le contexte d'intervention en 2010 (productions agricoles) :

Le secteur agricole, en particulier les questions de sécurité et de souveraineté alimentaires sont au centre des préoccupations au Mali. En effet, dans le souci de faire du secteur agricole le moteur de la croissance de l'économie Malienne, le Gouvernement s'est engagé à sa modernisation et à sa mécanisation. Il s'agit, dans cette optique, de produire 10 millions de tonnes de céréales par an à l'horizon 2012. Après « l'Initiative Riz » (dont l'objectif était de favoriser une augmentation de la production rizicole) qui a été lancée lors de la campagne 2008-2009, le Mali a opté en 2010 pour l'élargissement de cette initiative. Ainsi, le programme a concerné, outre le riz, le maïs et le blé pour une production céréalière prévisionnelle en nette augmentation. Cette production céréalière pour la campagne 2009/2010 a été estimée à 6.334.442 tonnes de céréales (CPS/SDR). Elle est en hausse de 28% par rapport à la campagne précédente (4.925.605 tonnes en 2008/2009) et elle est repartie entre autres comme suit: (i) mil : 1.390.410 tonnes, (ii) riz : 1.465.620 tonnes, (iii) sorgho : 1.476.995 tonnes, (iv) maïs : 1.950.805 tonnes, (v) fonio : 35.480 tonnes, (vi) blé : 15.132 tonnes. Il faut cependant noter que ces chiffres n'ont pas reçu l'assentiment du RPCA car la procédure d'enquête a été jugée non conforme par le CILSS.

Malgré cette bonne production annoncée, celle-ci n'a pas contribué à faire fléchir les prix des céréales, qui sont restés élevés en raison d'une conjoncture internationale défavorable. D'autre part il faut noter l'existence de poches récurrentes de déficit et la poursuite de la flambée des prix des céréales. Aussi 43 communes ont été déclarées à risque dont 23 en difficultés alimentaires (DA) et 20 en difficultés économiques (DE). Ces 43 communes sont situées dans les régions de Gao (15), Kidal (11), Kayes (6), Tombouctou (5), Koulikoro (5) et Mopti (1).

La campagne de commercialisation 2009/2010 a débuté en novembre 2009 avec des niveaux très élevés pour les céréales sèches avant de se stabiliser a partir de mars 2010 jusqu'en période de soudure (juin – juillet- aout 2010). Ce haut niveau des prix s'explique essentiellement par : (i) la faiblesse des stocks reports de la campagne 2009/2010 ; (ii) la forte demande pour la reconstitution des stocks en général dont 8.000 tonnes de mil et sorgho pour le PAM et l'OPAM ; (iii) les pertes intervenues dans les opérations de récoltes suite aux fortes pluies inhabituelles de fin octobre- début novembre 2009 ; (iv) la conjoncture internationale marquée par la flambée des prix.

Quant au riz local, les prix ont été à des niveaux inférieurs à ceux de l'année dernière. Cette situation s'explique par les facteurs essentiels suivants : (i) la production rizicole nationale de la campagne agricole 2009/2010 a été bonne et en forte augmentation avec le programme « initiative riz » ; (ii) la présence sur les marchés du riz importé subventionné de la dernière campagne de commercialisation.

En dépit de quelques facteurs négatifs, toutes les analyses convergeaient en indiquant que la majorité des populations ne devraient pas connaître de problèmes alimentaires majeurs durant la campagne 2009-2010. Cependant, avec le mauvais état des pâturages dans les zones pastorales du nord ou la situation est apparue préoccupante au cours de l'année, le SAP a formulé quelques recommandations en vue de faire face à la situation :

- Mise à disposition de 4.000 tonnes d'aliment bétail pour Tombouctou (1.000 tonnes), Gao (2.000 tonnes) et Kidal (1.000 tonnes).
- Réhabilitation des puits pastoraux dans les cercles de Tessalit, Tin-Essako, Kidal et Ménaka.
- Sensibilisation pour le déstockage de bétail dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou.
- Distribution alimentaire gratuite de 6.970 tonnes de céréales à 258.088 personnes dans 23 communes en difficultés alimentaires des régions de Kidal et Gao.
- La reconstitution du stock national de sécurité (SNS) à hauteur de 5.500 tonnes par l'Etat. Le niveau optimal du SNS est de 35 000 tonnes.
- La reconstitution du stock d'intervention de l'État (SIE) à hauteur de 3.300 tonnes de mil local. Ce niveau optimal est également de 35 000 tonnes.
- L'achat de 15.000 tonnes de riz local dans le cadre du volet commercialisation de l'Initiative Riz campagne 2009/2010 et l'achat par le PAM de 1540 tonnes de céréales.

En plus de ces interventions, AMASSA et Afrique Verte ont réalisé des activités qui ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire des populations (organisation des bourses aux céréales qui ont permis de favoriser l'approvisionnement des zones déficitaires ; la réhabilitation des magasins de stockage et la mise en place des stocks alimentaires au niveau de certaines OP des régions nord du Mali ; le soutien aux PIV de Gao, Tombouctou et Djenné (Mopti) et l'approvisionnement des producteurs en semences améliorées qui ont permis d'augmenter la production ; le soutien à la transformation agroalimentaire qui a permis de mettre à la disposition des consommateurs des centres urbains des produits prêts à l'emploi ; l'accompagnement des coopératives de jeunes qui a permis de favoriser le financement de projets porteurs....).

1.4. Titre des principaux programmes réalisés en 2010

Programmes conduits sous la responsabilité technique et juridique de AMASSA

Programme Conseil régional d'Ile de France et Conseil régional du Nord Pas de îlede**France** Calais en région de Kayes. « Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base ». Programme IICEM / USAID. « Appui au renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles, le suivi et l'accompagnement de la Fédération des associations féminines impliquées dans les actions céréalières en région de Kayes et la coordination des associations féminines transformatrices des produits agroalimentaires partenaires d'AMASSA en région de Kayes ». Programme ATP/USAID. « Programme de renforcement du système d'information de marché au profit des acteurs des chaînes de valeur maïs, oignon/échalote et bétail/viande » Programme P4P du PAM. « Achat au service du progrès. Programme de participation des petits agriculteurs à une meilleure participation aux marchés institutionnels du PAM ». **PAM** Programme SOCODEVI / MRI (Canada). « Centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes « - Financement des entreprises initiées par les coopératives de Jeunes ». Programme MIsereor. « Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Sikasso au Mali, par la transformation et la promotion de produits alimentaires ». **Programme AVS - Montesson - France.** AVS - Montesson -France. « Programme d'Appui à l'Amélioration de la Sécurité Alimentaire de la Commune Rurale de Boron - Cercle de Banamba. AVS » et « Appui aux unités de

Programmes conduits par AMASSA sous la responsabilité technique et juridique d' Afrique Verte

Programme CE Facilité alimentaire avec AMASSA, MISOLA GRET. « Contribution à l'atténuation de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires au Mali, par un soutien à la production agricole, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits locaux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ». Programme Conseil régional du Centre. « Programme d'appui aux unités de transformation de produits agricoles locaux et aux unités de production artisanales de la farine MISOLA dans la région de Mopti ». Programme Conseil régional du Rhône Alpes « Projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de Tombouctou » - Programmes 2009-2010 et 2010-2011 Programme MAEE FSP Genre, cofinancement CCFD « Les sahéliennes peuvent nourrir le Sahel » Les femmes actrices du Développement. Plan triennal 2010-2012, multi pays

transformation dans le District de Bamako ».

2. PRNICIPALES ACTIVITES REALISEES PAR PROGRAMME

Les activités réalisées par programme au titre de l'année 2010 ont été les suivantes :

2.1. « Améliorer la sécurité alimentaire en région de Kayes par la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales : transformation et développement des échanges commerciaux par les groupements féminins et les organisations rurales de base »- CR lle de France / Nord Pas de Calais.

Les objectifs spécifiques étaient au nombre de trois:

<u>Objectif spécifique</u> 1: appui à la transformation des céréales locales par les associations féminines de la région de Kayes.

Objectif spécifique 2 : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales.

Objectif spécifique 3 : appui au renforcement des capacités des membres de AMASSA.

Les activités réalisées par AMASSA en région de Kayes en 2010 ont été :

2.1.1. <u>Activités liées à l'objectif spécifique 1</u> : Appui à la Transformation des céréales locales par les associations féminines de la région de Kayes.

Les activités relatives à cet objectif sont :

2.1.1.1. Renforcement des capacités des UT féminines :

2.1.1.1. Les sessions de formation destinées aux UT féminines.

Les UT féminines de la région de Kayes ont bénéficié en 2010 de 9 sessions de formation sur 7 thèmes: principes coopératifs, technologies de transformation du riz nérika, formation de formatrices, éléments fondamentaux de la micro-entreprise, recyclage en Bambara, marketing et gestion du crédit. Ces formations ont enregistré au total 190 participants (3 hommes et 187 femmes). Elles ont contribué à l'amélioration des technologies alimentaires, de gestion et de commercialisation des produits transformés.

2.1.1.1.2. Les missions de suivi et conseils permanents sur le site des UT.

Les appuis et conseils rapprochés des animateurs ont concerné un échantillon de 26 UT (3 de Kéniéba, 2 de Kita et 21 de Kayes dont une faîtière). Ils ont permis de faire des constats et de donner des conseils aux différentes associations. Les conseils ont essentiellement porté sur la professionnalisation en vue d'une meilleure participation aux bourses et foires ; la meilleure gestion des crédits pour améliorer les taux de remboursement des crédits et le renforcement de la mise en place des documents comptables permettant le calcul des coûts et leur analyse.

2.1.1.1.3. Les contrôles de qualité au LNS:

En 2010, AMASSA a fait analyser par le LNS des échantillons de produits de 3 associations de Kayes pour contrôler la qualité des produits finis, afin de mieux orienter et sensibiliser les transformatrices sur l'importance du contrôle de qualité et le respect des normes de production. Les analyses ont porté sur 10 échantillons de 5 produits finis : Djouka, Fonio précuit, Didenké de riz, Couscous de Mablériz et Crème de mil Dèké. Ces analyses visaient à obtenir des informations sur :

- La présence d'aflatoxines B1, de moisissures sur les produits finis.
- Les normes FAO disponibles pour les produits soumis au contrôle.

A la lecture des résultats il s'est avéré que seul la crème de mil « Dèké » ne répondait pas aux normes à cause à des taux d'humidité assez élevés. Tous les autres produits étaient aptes à la consommation.

2.1.1.1.4. Financement des associations.

Crédit « investissement » pour l'acquisition d'équipements de transformation.

De 2008 à fin 2009, la caisse PASECA Kayes a accordé des financements à 11 associations pour un montant global de 6 540 000 FCFA. Ces onze structures ont pu acquérir des équipements conformes à leur besoin : les séchoirs, balances, thermo soudeuses et pousse- pousses. En 2010, il n y a pas eu de nouveaux financements.

o Crédits de commercialisation pour les achats de matières premières

Un montant total de 13 600 000 FCFA a été accordé à 11 associations (6 350 000 FCFA à 5 groupements féminins par la caisse PASECA, et 7 250 000 FCFA par la caisse Yiriwaton à 6 associations pour un

volume global de 7.250.000 FCFA. Cette enveloppe a permis aux associations bénéficiaires de s'approvisionner dans de bonnes conditions en céréales locales. Au 31 décembre 2010, le taux global de remboursement était de l'ordre de **81,98** %.

2.1.1.2. Promotion de la commercialisation et la consommation des produits transformés

En 2010 les UT de Kayes ont participé à différents avènements commerciaux : SIAGRI de Bamako, les bourses aux céréales, la FIARA de Dakar et la Foire du Cinquantenaire de Bamako. Outre la participation à ces foires, l'équipe de Kayes a réalisé des actions de suivi de la commercialisation sur les sites de 20 UT de Kéniéba (3), Kayes (15) et Kita (2). Des suivis ont également été réalisés au niveau des ventes de produits dans les alimentations et épiceries de la ville de Kayes. Le cumul des ventes réalisées par les UT suivies (foires, alimentations et ventes sur le site...) en région de Kayes durant la période s'élève à environ 13,7324 tonnes pour près de 7.228.250 FCFA.

2.1.1.3. Organisation du Concours « Prix Qualité »

En octobre 2010, AMASSA a organisé un concours « Prix Qualité » qui a enregistré la sélection et la participation de 7 associations transformatrices. Les points de notation ont essentiellement porté sur :

- **Présentation générale = 6 points :** (La représentativité, informations générales sur l'identification de l'association, tenue de travail, organisation de l'espace et la présentation des mets)
- **Produit** = 6 points: (Nom, date de production, date de consommation, poids, prix, composition, mode de préparation, mode de conservation, adresse complète).
- Hygiène = 3 points : (Certificat de visite et contre visite médical, salubrité du lieu, du matériel de travail et de l'eau, les suppléantes, propreté des tenus gestion des ordures, cheveux/ongles, innocuité de la denrée et conservation des plats)
- Goût = 3 points (Sel, huile, ingrédients)
- Innovation = 2 points : (Cocktails entrée ou sortie).

Au terme du concours 3 prix ont été attribués: (i) association Kanu de plateau avec 17,1/20; (ii) l'association Jigiya de Lafiabougou avec 16,5/20 et (iii) L'association Kébal de Khasso avec 15,7/20. Au terme de ses travaux le jury a formulé des recommandations à l'endroit de AMASSA en vue d'améliorer les prochaines éditions. On peut citer entre autres comme recommandations (i) l'élargissement du concours à d'autres cercles de la région autre que Kayes, (ii) visite physique des sites de production des UT en vue de mieux apprécier l'application des règles d'hygiène; (iii) la délivrance d'une attestation aux récipiendaires.

2.1.1.4. Appui aux recherches d'autorisation de mise en marché des produits.

L'ANSSA applique, depuis le 1er janvier 2010, la loi portant sur la mise en marché des produits. Cette loi stipule entre autres que les transformatrices sont obligées d'acquérir une autorisation de mise en marché des produits afin de pouvoir les commercialiser. Cette autorisation passe par le contrôle de qualité (en laboratoire) et une inspection sur les emballages et les sites de production. Par conséquent, les UT doivent se conformer à ces nouvelles dispositions qui garantissent des produits sains et de qualité. Cette autorisation génère donc des coûts (notamment l'analyse des produits en laboratoire) et des conditions assez rigoureuses (présence d'équipements adéquats, respect strict des règles d'hygiène et surtout la production au niveau d'un site différent du cadre familial). Or il se trouve que les associations éprouvent des difficultés pour y faire face. C'est pourquoi AMASSA a démarré en 2010 un programme d'appui aux UT de Kayes pour les permettre d'obtenir ces autorisations de mise en marché. En 2010 l'équipe de Kayes a ainsi réalisé deux activités principales dans ce domaine :

- l'information des responsables d'UT lors différentes bourses, les formations et la journée promotionnelle organisées au cours de l'année 2010, sur la démarche à suivre pour obtenir ces autorisations.
- Un inventaire des associations prédisposées à répondre aux conditions de l'ANSSA. Cet inventaire a permis de se rendre compte que seules 4 UT de la région disposent de site de production. Toutes les autres associations font la production soit dans le domaine familial soit sur des domaines de fortune

A partir de ces informations AMASSA a commencé un travail d'accompagnement auprès des 4 associations disposant des sites de production afin qu'elles puissent obtenir des autorisations sur au moins 2 produits. L'année 2011 devra permettre de concrétiser cette démarche.

2.1.1.5. Information des UT

L'équipe de Kayes a informé pendant toute la période les UT de la région de Kayes à travers différents canaux : (i) l'information permanente par les animatrices lors des missions d'appui conseils, (ii) l'information par la production et la diffusion de bulletins d'information, (iii) l'information par le biais des bourses aux céréales, (iv) ; l'information à travers les radios de proximité, (v) l'information à travers la plate forme Esoko (www.esoko.com) et les SMS par le système de téléphonie mobile. Ces informations ont globalement porté sur les données commerciales (prix et offres).

2.1.2. <u>Activités liées à l'objectif spécifique 2</u> : appui à la facilitation de l'approvisionnement de la région en céréales locales.

Dans ce domaine durant l'année 2010, AMASSA a réalisé les actions suivantes :

2.1.2.1. Organisation de Pré bourses aux céréales :

Deux pré bourses ont été organisées dans la région (Kayes et Kita) avec 65 participants. Ces deux prébourses ont permis de quantifier l'offre et la demande en céréales. Les offres se sont élevées à 140,415 tonnes de mil, sorgho, maïs, d'arachide, riz nérika, fonio, sésame et niébé. Ces offres ont été présentées par les OP de la poche excédentaire de Kita. Quant à la demande elle s'est chiffrée à 126,2 tonnes de mil, sorgho, maïs, arachide, fonio, niébé et riz (dont 98,2 tonnes en riz). En plus de la quantification des offres et des demandes, les agents de AMASSA ont formé les participants sur les techniques de groupage de l'offre et de la demande, le calcul des coûts de revient des céréales, les techniques de négociation des prix et la nécessité de signer des contrats commerciaux lors des transactions commerciales.

2.1.2.2. Organisation de Bourses aux céréales pour favoriser l'approvisionnement de la région de Kayes.

Deux bourses régionales à l'intérieur de la région de Kayes (Kita et Diéma).

Les deux bourses ont enregistré :

- La participation de 87 personnes ;
- La réalisation des transactions portant sur :
 - o Kita: 46 tonnes de céréales dont 13 tonnes de sorgho, 25 tonnes de maïs, 6,5 tonnes d'arachide et 1,5 tonne de riz nérika.
 - Diéma: 45,8 tonnes toutes céréales confondues composées de: 17 tonnes de sorgho, 17 tonnes de maïs, 9 tonnes de mil, 2,1 tonnes de sésame et 0,7 tonne de Niébé.

Une Mini bourse aux céréales à Niono (zone rizicole).

Elle a enregistré la participation d'une soixantaine de personnes dont 14 délégués de Kayes. L'offre totale exprimée par les OP de Niono a été de 12 095 tonnes de riz. Les besoins exprimés par les structures des zones de Kayes et de Bamako ont été de l'ordre de 1.387 tonnes dont 1.382 tonnes pour celles de Kayes.

La mise en relation de l'offre et de la demande a permis d'aboutir aux principaux résultats suivants :

- Le volume des transactions entre les OP Kayes et de Niono a été de 100,45 tonnes dont 51,45 tonnes de riz achetées lors de la bourse et 48,55 tonnes ayant fait l'objet de transaction après la bourse suite aux ententes conclues.
- Le riz a été acquis au prix de 297,5 FCFA/Kg rendu à Bamako pour les premières transactions et 300 FCFA/Kg pour les 2èmes transactions
- En considérant le transport du riz de Bamako à Kayes d'une part et à Yélimané d'autre part : les prix de revient du riz ont été variables de 310 à 312,5 FCFA/Kg et de 315 à 317,5 FCFA/Kg.
- Le riz a été vendu aux prix ci après : Kayes 380 FCFA/Kg contre 400 à 425 FCFA/Kg sur le marché ; Yélimané 390 FCFA/Kg contre 450 FCFA/Kg sur le marché.
- Une Bourse internationale à Kayes.

Cette bourse a enregistré la participation de 73 opérateurs céréaliers de la région de Kayes (Mali), Tambacounda (Sénégal) et Sélibaby (Mauritanie). Les travaux de confrontation de l'offre et de la demande ont abouti aux résultats suivants :

- Offre totale 3488,93 tonnes
- Demande globale 451,5 tonnes
- Les transactions réalisées ont atteint 115,6 tonnes de céréales dont 92,5 tonnes de sorgho, 14,4 tonnes de maïs, 4,5 de mil et 4,2 tonnes d'arachide.

Une Bourse Nationale à Ségou.

Elle a été co-organisés par Afrique Verte, AMASSA, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), le CSA, le PAM, la DRA, SG 2000, PRECAD, Projet Villages du Millénaire, Faso jigi, PASSIP/GTZ et ATP/esoko. La bourse a enregistré la participation de 300 représentants des structures techniques intervenant dans le cadre de la sécurité alimentaire (OP, UT et opérateurs privés partenaires) dont 7 représentants d'OP et UT de la région de Kayes.

Les principaux résultats obtenus lors de la bourse nationale ont été les suivants :

- ✓ Une offre totale de 45 526,603 tonnes de céréales pour une demande de 20 932,4 tonnes.
- ✓ Les transactions réalisées ont atteint :
 - o 2297,5 tonnes (dont 6 tonnes par les OP de Kayes) ont été achetées lors de la bourse.
 - Suite à la bourse notamment entre avril et août 2010, le cumul des transactions réalisées par les différents opérateurs s'est chiffré à environ 2 000 tonnes.

Au total, 4 297,500 tonnes de produits ont fait l'objet de transactions entre les opérateurs céréaliers à l'échelle nationale.

Transactions réalisées en dehors du cadre classique des bourses.

Ces différentes misses en relation ont abouti à la réalisation des transactions portant sur 104,5 tonnes (67,8 tonnes de mil/sorgho/maïs ; 16,2 tonnes de riz ; 20,5 tonnes de fonio, d'arachide et produits transformés).

2.1.2.3. Les formations destinées aux OP de la zone de Niono (région de Ségou).

Quatre sessions de formation ont été organisées à l'intention des OP de Niono partenaires de la région de Kayes en matière de commercialisation. Ces quatre sessions ont enregistré la participation de 85 personnes (tous membres des comités de gestion des OP) sur 4 thèmes : (i) recyclage alphabétisation (ii) stockage et conservation (iii) gestion/comptabilité (Sigesco), (iv) technique de commercialisation et marketing. Grâce à ces formations les OP de la zone de Niono ont pu améliorer leur pratique de commercialisation.

2.1.2.4. Les appuis et conseils des animateurs auprès des OP :

Les appuis et conseils permanents et d'information des OP ont concerné durant l'année 2010, 50 OP dont 40 associations féminines gestionnaires des stocks de sécurité en région de Kayes. Ce suivi permanent a permis de faire des constats dont la gestion comptable des activités et la gestion des crédits. Suite à ces constats les agents de Kayes ont donné les conseils ci après :

- I'amélioration de la tenue des documents comptables, conformément à ceux prévus dans le module niveau 1 de la comptabilité partout où cette faiblesse est constatée;
- le respect des circuits de distribution indiqués dans le module marketing, notamment l'utilisation des demi grossistes dans la vente des stocks ;
- les associations qui sont en retard de remboursement des crédits ont reçu le conseil de prendre la situation des impayés afin de pourvoir s'acquitter des montants dus à Yiriwaton au titre des années 2009 et 2010. et des dettes à Niako.

2.1.2.5. Les voyage d'échanges inter organisations.

Un voyage d'échange a été réalisé dans la sous région du fleuve Sénégal notamment dans la région de Tambacounda. Cette mission comprenait un agent de AMASSA et six représentantes d'UT de Kayes. Les principaux objectifs de cette mission étaient les suivants :

- Partager les vécus et les pratiques des transformatrices de la sous région sur les aspects: (i) structuration, (ii) problématique de la transformation des produits agroalimentaires locaux et de financement :
- Trouver des possibilités de collaboration entre les Sénégalais et les Maliens dans le cadre de la promotion des produits transformés notamment à base de céréales locales.

La visite a permis aux Kayésiens d'échanger avec le groupement «Amansonne », la fédération communale et le Conseil Régional de Tambacounda. Cette visite d'échanges d'expériences de faire des constats qui ont permis aux UT de Kayes de tirer des enseignements :

Au titre des constats, on peut citer :

- l'existence des pratiques identiques et de similitudes dans les différentes contraintes ;
- l'insuffisance dans la collaboration entre les transformatrices et les collectivités décentralisées de la région de Tambacounda ;
- le faible niveau de formation et l'insuffisance d'organisation de certains GPF de l'intérieur ;
- la mise à la disposition des transformatrices d'un emballage standard par les partenaires d'appui ;
- la forte politisation du dispositif du soutien et d'appui aux transformatrices.

<u>Au plan des enseignements</u>, les transformatrices de Kayes ont pu appréhender : (i) les procédés d'amélioration de la qualité de la patte d'arachide à travers une autre technique d'utilisation du torréfacteur, (ii) l'exigence d'une planification des activités et d'élaboration d'un budget prévisionnel en début d'année ; (iii) la tenue régulière des réunions statutaires ; (iv) la nécessité d'ouvrir dans la gestion du crédit, deux comptes : un compte crédit et un compte courant dans le but d'atteindre l'autofinancement des activités ; (v) le paiement ou l'encouragement obligatoire des membres des comités de gestion pour garantir la réussite des activités qu'ils conduisent

2.1.2.6. L'information des OP.

Dans le domaine de l'information des OP, Afrique Verte et AMASSA ont développé différentes initiatives, notamment pour faciliter l'approvisionnement des zones déficitaires :

- bulletins d'information :
 - o le mensuel « PSA » : Point sur la situation alimentaire qui donne le prix des céréales et l'évolution des stocks au Mali, au Niger et au Burkina et,
 - le trimestriel « Paysan du Sahel » qui donne des informations plus spécifiques sur les activités de l'association au Mali.
- outils d'aide à la décision: livrets d'information sur les coûts de transport, les procédures d'importation en zone UEMOA (ces livrets sont actuellement en cours d'actualisation dans le cadre d'un partenariat entre AMASSA et ATP/USAID).

 livrets pédagogiques en langue locale ou aide-mémoire post-formation sur 5 thématiques: structuration et principes coopératifs, gestion comptabilité, techniques de stockage, techniques de commercialisation et contrats, procédures d'accès aux crédits et gestion.

2.1.3. Activités liées à l'objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités d'AMASSA

2.1.3.1. Renforcer les capacités organisationnelles d'AMASSA

Une journée dite « journée de réflexion » a précédé l'AG 2010. Cette journée a regroupé les salariés et les membres d'AMASSA. Cette rencontre avait pour objet de faire le point des activités et de se pencher sur les perspectives d'évolution de l'association. Au terme des échanges, les membres d'AMASSA ont formulé des recommandations à l'adresse des salariés :

- Elaborer un programme de renforcement des capacités du personnel en tenant compte de l'évolution du contexte politique et social du Mali,
- Améliorer les modules de formation et les adapter conformément aux besoins des bénéficiaires,
- Rendre effective l'application du manuel de procédures de gestion administrative et financière,
- Tenir compte de la demande des bénéficiaires lors de l'élaboration des dossiers en mettant l'accent sur les actions portant sur des investissements,
- Tenir compte de l'étique de l'association lors des recherches de financement,
- Savoir prioriser souvent les activités tout en renonçant à certains financements.

Pour affiner ces différents points, les membres ont souhaité que AMASSA réalise un audit organisationnel afin de mieux clarifier les différents points soulevés. Cette étude sera réalisée en 2011.

2.1.3.2. Renforcer les capacités techniques d'AMASSA

2.1.3.1-1 Formation du responsable de zone de AMASSA – Kayes à la méthode « Value links » Le chef de zone de AMASSA Kayes (Mr Koman BARRY) a participé à Ouagadougou au Burkina Faso du 5 au 9 juillet 2010 à un séminaire de formation sur l'approche Value links. L'approche Value links est notamment utilisée dans la cadre des stratégies d'élaboration des chaînes de valeur des produits agricoles.

2.1.3.1.2. Formation des agents d'AMASSA basés à Kayes sur les SIM

Deux agents de AMASSA Kayes (le responsable de zone et l'animateur) ont participé à Bamako les 1er et 2 Octobre 2010 à une formation sur la mise en ligne des prix, offres (ventes, achats) et des alertes SMS. Outre ces deux agents, tous les animateurs d'AMASSA et l'ensemble des agents marchés à l'échelle nationale ont également participé à cette formation. Soit un total de 25 participants. L'objectif général de cette formation était de renforcer les capacités de l'équipe opérationnelle (encadreurs et enquêteurs) d'AMASSA à l'utilisation d'ESOKO.

2.1.4. Suivi/évaluation du programme :

Organisation du Comité Technique de suivi du programme.

Deux comités de suivi du programme ont été organisés pendant cette période dans la salle de réunion de l'Assemblée Régionale de Kayes. Ces réunions de suivi qui regroupent différents partenaires (ARK, CR IDF et NPC, AMASSA, bénéficiaires, services techniques partenaires) ont permis à chaque fois de faire le point des activités et déboucher sur des propositions d'amélioration.

• Réunions mensuelles des animateurs de AMASSA à Bamako :

Durant l'année 2010, l'équipe de AMASSA de Kayes a participé à toutes les réunions mensuelles des animateurs organisées chaque fin de mois à Bamako, ce qui lui a permis de faire le point des activités réalisées et de planifier celles à venir.

Mission d'appui de la coordination de AMASSA - Bamako à l'antenne de Kayes

La coordination de AMASSA pendant l'année 2010, a effectué une mission d'appui auprès de l'antenne de Kayes lors de l'organisation de la Bourse Internationale. Cette mission qui était conduite par le responsable des formations, a donné un appui méthodologique et technique à l'équipe de Kayes pour une meilleure organisation et animation de la bourse de Kayes.

2.1.5. Conclusion sur le programme CR IDF/ CR NPC :

Les activités ont été réalisées conformément à la programmation annuelle. Elles ont contribué à l'amélioration des capacités des UT et à l'approvisionnement de la région de Kayes en céréales d'origine locale. Les UT ont pu s'approvisionner en matières premières dans les meilleures conditions ; elles ont aussi bénéficié de divers appuis pour la promotion des produits transformés, favorisant du coup l'amélioration de leurs revenus.

2.2. « Appui au renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles, le suivi et l'accompagnement de la Fédération des associations féminines impliquées dans les actions céréalières en région de Kayes et la coordination des associations féminines transformatrices des produits agroalimentaires partenaires d'AMASSA en région de Kayes »- IICEM / USAID

En vue de favoriser la sécurité alimentaire et de contribuer à la croissance économique de la région de Kayes, l'USAID s'est engagé dans la construction d'un entrepôt de céréales. Cet entrepôt de céréales d'une capacité de 600 tonnes est une subvention que l'USAID a accordée à 2 faîtières féminines partenaires de AMASSA en région de Kayes:

- La Fédération de 40 Associations Féminines Impliquées dans les actions Céréalières en Région de Kayes partenaires d'AMASSA.
- La Coordination de 26 associations Transformatrices partenaires d'AMASSA en région de Kayes

A noter que les 20 associations transformatrices de la coordination font également partie de la fédération de 40 associations.

L'Objectif global de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire dans la région de Kayes, grâce à la construction et la gestion d'un entrepôt de céréales.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité des céréales de bonnes qualités grâce à la mise en place d'un stock de proximité.
- renforcement des capacités des membres des deux faîtières pour une gestion rationnelle de l'entrepôt.
- amélioration du niveau de revenus collectifs et individuels grâce à la mise en œuvre d'activités de commercialisation de céréales et de produits agricoles transformés.

Les impacts attendus du projet pour les bénéficiaires sont les suivants :

- Les besoins minimums en céréales et en produits agricoles transformés sont garantis de manière durable.
- Le comité de gestion de la fédération est dynamisé et renforcé sur les plans organisationnels et fonctionnels permettant ainsi leur autonomisation
- Les niveaux de revenus de la fédération et des associations membres sont améliorés de façon durable à travers la bonne gestion des activités de commercialisation des céréales et de transformation des produits agricoles.

Les activités réalisées en 2010 sur les deux composantes sur lesquels les résultats obtenus en 2010 ont été les suivantes :

2.2.1. Composante 1 : construction de l'entrepôt.

C'est l'IICEM et l'USAID qui ont directement mis en œuvre cette composante. L'entrepôt a été construit sur une superficie de 1014 m². Le terrain est situé à Kamankolé dans la commune rurale de « Liberté Dembaya », Cercle de Kayes. Il a été attribué et concédé à la fédération des associations féminines partenaires d'AMASSA en région de Kayes, suite à une action de plaidoyer auprès des autorités régionales. La capacité de l'entrepôt est de 600 tonnes. Après toutes les formalités administratives et les relevés topographiques, l'USAID a finalement signé un contrat avec une entreprise de construction, en janvier 2010. Les travaux de construction de l'entrepôt ont démarré en février 2010 et se sont terminés vers mai 2010 pour un coût estimé à 41 000 000 FCFA.

2.2.2. <u>Composante 2:</u> renforcement des capacités des membres des deux faitières bénéficiaires de l'entrepôt.

Afin de permettre aux associations féminines d'assurer l'approvisionnement et la gestion de l'entrepôt, l'USAID a signé une convention de partenariat avec AMASSA. Le rôle d'AMASSA est structuré entre autres comme suit : la réalisation de formations à l'intention des membres du comité de gestion de l'union des femmes (10 membres) et de la gérante de l'entrepôt sur divers thèmes (gestion, stockage, commercialisation) et les appuis et conseils nécessaires à une meilleure gestion de l'entrepôt. Outre l'accompagnement sur les aspects techniques de gestion de l'entrepôt, AMASSA est chargée également de l'accompagnement de l'union pour accéder aux crédits de financement à travers les partenariats en cours avec les caisses PASECA et Yiriwaton grâce aux soutiens financiers antérieurs des Conseils régionaux d'Ile e France et du Nord Pas de Calais.

En 2010 AMASSA a mis en place un dispositif de formation à l'intention des 10 membres du comité de gestion de l'entrepôt et une gérante (salarié su le projet). Ces 11 personnes ont reçu des formations sur 3

thèmes (Gestion/comptabilité : niveau 1, 2,3 ; Techniques de Commercialisation des céréales niveau 1,2,3 ; Techniques de stockage et de conservation des céréales).

Outre les 10 membres du comité de gestion et la gérante, les membres à la base de deux faîtières ont été formés sur deux thèmes (45 femmes sur les procédures d'accès au crédit de commercialisation des céréales et 42 femmes sur la gestion du crédit de commercialisation des céréales).

Il est à signaler que la remise officielle des clés de cet entrepôt est prévue pour le 1^e semestre de l'année 2011. Aussi IICEM a décidé d'élaborer un plan d'affaire pour les femmes en collaboration avec AMASSA afin de concrétiser la fonctionnalité de l'entrepôt.

2.3. Programme de renforcement du système d'information de marché au profit des acteurs des chaînes de valeur maïs, oignon/échalote et bétail/viande, ATP / USAID

Dans le cadre de ses actions de promotion du commerce agricole intra-régional et d'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest par un appui aux Systèmes d'Information de Marché et le renforcement de la capacité des acteurs à générer, diffuser et faire un usage commercial de l'information, le Projet ATP (Agribusiness and Trade Promotion) de l'USAID dont le siège est à Accra a conçu une stratégie d'intervention basée sur différents axes. Ainsi le projet concentre ses activités sur trois filières : le bétail/viande, le maïs et l'oignon/échalote le long du corridor central du commerce et de transport (Mali, Burkina Faso, Niger, Benin, Ghana et la Côte d'Ivoire).

L'objectif du projet dans le cadre du partenariat avec AMASSA est d'élargir l'information et améliorer son utilisation au bénéfice des différentes filières retenues. Il s'agit en particulier de travailler au niveau de 5 zones d'AMASSA (Kayes, Bamako, Ségou, Koutiala et Ségou) qui correspondent à des PICA. Les PICA (Point d'Informations Commerciales Agricoles) ont été mis en place depuis 2006 dans le cadre d'un partenariat avec MISTOWA (Réseaux Régionaux des Systèmes d'Information de Marché et de Commerce Agricole en Afrique de l'Ouest) de l'IFDC.

Après la fin du projet MISTOWA, le projet ATP/USAID dont le siège est basé à Accra (Ghana) a pris le relais et a décidé de poursuivre le partenariat avec AMASSA dans le domaine des SIM pour une durée de 4 ans (2009-2012)

L'objectif global de ce projet est d'élargir l'information et améliorer son utilisation au bénéfice de la filière des chaines de valeurs maïs ; oignon/échalote et bétail/viande. Ainsi les résultats attendus sont :

<u>Résultat 1</u> : Améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC.

<u>Résultat 2</u>: Améliorer les prestations de l'ensemble des 5 PICA (Kayes, Bamako, Ségou, Koutiala et Mopti) en matière de diffusion de l'information.

<u>Résultat 3</u>: L'actualisation de deux manuels: le manuel sur les coûts de transport et le manuel d'informations et d'orientation pour l'importation et l'exportation des céréales au Mali.

Résultat 4 : Renforcer les capacités des agents d'AMASSA.

<u>Résultat-5</u>: Renforcer les capacités des commerçants et organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'utilisation de la plate forme ESOKO.

Résultat 6 : La promotion de la plate forme pour une appropriation par la cible du projet ATP.

Par rapport aux résultats attendus les réalisations en 2010 ont été les suivantes :

2.3.1. <u>Activités liées aux résultats 1 & 2</u> : Améliorer la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC et les prestations de l'ensemble des 5 PICA en matière de diffusion de l'information.

Dans le cadre de l'amélioration de la diffusion de l'information commerciale, AMASSA a participé à la production pendant cette période de 12 bulletins mensuels « Point sur la Situation Alimentaire » (PSA) produit par Afrique Verte, AcSSA, APROSSA et AMASSA et 2 bulletins trimestriels « Paysan du Sahel » qui ont été diffusés au niveau de l'ensemble des zones de couverture soit par copie papier ou par email. Le PSA est mis en ligne sur les sites www.afriqueverte.org et sur www.esoko.com. Au niveau des antennes d'AMASSA, un appui/conseil permanent est offert aux operateurs par la fourniture d'informations commerciales (offres et prix) et leur mise en relation. Outre les animateurs salariés d'AMASSA, 10 agents « marché » composés d'operateurs (commerçants et leaders paysans) interviennent également sur le programme. Ainsi les 10 agents participent à la collecte et à la diffusion de l'information commerciale. Chacun d'eux reçoit mensuellement une carte de recharge d'une valeur de cinq mille (5.000) francs CFA pour l'envoi des informations (prix, offres,) par SMS sur le site, la collecte et ou l'enregistrement de nouveaux profils et alertes SMS. En plus des cartes de recharge, les agents marchés perçoivent une

indemnité forfaire de dix mille francs (10.000 FCFA) comme prime. Ce dispositif contribue ainsi à l'amélioration de la diffusion de l'information commerciale auprès des OP/OC.

Les 5 PICA sont opérationnelles et l'ensemble des productions notamment le PSA, le bulletin « paysan du Sahel », les livrets pédagogiques, sur les coûts de transport et le manuel d'importation et d'exportation sont disponibles à leur niveau. En même temps, les prix et les offres sont mises à la disposition des OP/OC pour les aider à la prise de décisions commerciales. En plus de la recherche de l'information sur Internet que les PICA offrent au public, les tableaux d'affichage des informations placés à leur niveau sont également mis à jour régulièrement. Les informations relatives aux prix, offres et toutes autres données sur la situation alimentaire et les programmes de formation, sont partagées directement avec les opérateurs du marché agricole. Des protocoles de collaboration ont été signés avec les radios de proximité au niveau de chaque zone pour permettre aux animateurs de procéder de façon périodique à l'organisation des émissions faisant référence à l'évolution des prix, les perspectives alimentaires et les opportunités d'affaires.

2.3.2 <u>Activités liées au résultat 3</u>: L'actualisation de deux manuels : le manuel sur les coûts de transport des céréales et le manuel d'informations et d'orientation pour l'importation et l'exportation des céréales au Mali.

Les deux manuels ont été actualisés depuis 2009; ils ont été mis en ligne sur les sites www.esoko.com, diffusés à travers nos canaux traditionnels mais également à travers le réseau d'ATP pour une publication continue aux partenaires. Les deux manuels ont fait l'objet de consultations régulières par les acteurs du marché. Outre leur disponibilité sur les sites et au niveau des PICA, AMASSA saisit aussi les manifestations commerciales (foires, bourses aux céréales, formations) pour les diffuser auprès des opérateurs. Une nouvelle actualisation est prévue en 2011.

2.3.3. Activités liées au résultat 4 : Renforcer les capacités des agents de AMASSA.

Ce volet a vu la réalisation de 2 sessions de formation formelle à Bamako. Les 2 sessions ont concerné la mise en ligne sur la plate forme Esoko et la revue des difficultés/solutions des problèmes rencontrés. Ces 2 sessions de formation ont enregistré la participation de 42 agents :

- 25 agents d'AMASSA (animateurs et agents marchés) ont participé à la première session les 1er et 2 octobre 2010 ;
- 17 responsables des chaines de valeur ATP/EATP des structures partenaires (CNFA, ORO, GDCM, CNOP, FIFAM, FEBEVIM et FASO JIGI) ont participé à la deuxième session les 5 et 6 aout 2010.

En plus de cette formation, le responsable des formations/Information d'AMASSA a participé à la conférence des partenaires d'Esoko et à l'atelier bilan des SIM partenaires à Accra, Ghana, les 19-23 avril 2010.

L'atelier bilan des SIM a permis de :

- Faire le point sur les coquilles couramment rencontrées.
- Faire le bilan des performances, résultats acquis, difficultés rencontrées et perspectives de chaque SIM
- Elaborer un canevas de rapport mensuel,
- Envisager la promotion des activités des SIM partenaires dans le bulletin trimestriel d'ATP.

Le responsable SIM d'AMASSA a aussi participé à l'atelier de mise en place d'un SIM CPC au Togo du 23 au 29 octobre 2010.

2.3.4. <u>Activités liées aux résultats 5 et 6</u>: Le renforcement des capacités des commerçants et organisations professionnelles et interprofessionnelles à l'utilisation de la plate forme esoko et sa promotion par le cible du projet.

Au cours de l'année 2010 AMASSA a mis à profit toutes manifestations commerciales, ateliers et réunions pour promouvoir la plate forme en vue d'une appropriation par la cible du projet ATP à travers des perspectives d'inscription sur la plateforme, des opportunités offertes. A titre de manifestation d'intérêt spécifique, il faut signaler les acteurs au niveau de CNFA et l'Union des Coopératives des Producteurs de Maïs de Diedougou (ulpmd@yahoo.fr). Un programme d'inscription et de souscription aux alertes SMS de 100 agrodealers de CNFA a été discuté et en cours. Les producteurs de maïs non seulement souhaiteraient des inscriptions et alertes mais aussi la compréhension des sms.

En conclusion, ce programme est bien apprécié par les opérateurs, même s'il ya souvent de nombreuses difficultés de connexions sur la plate forme ESOKO. Grâce aux alertes SMSS et les données inscrites sur le site d'ESOKO les opérateurs sont de mieux en mieux édifiés sur les opportunités de transactions. Cependant, les difficultés d'accès à la plate forme observées depuis le début du programme devraient être solutionnées en vue d'une meilleure utilisation de l'outil par les acteurs.

2.4. Programme PAM « Achats au service du progrès - P4P- Programme d'appui aux petits agriculteurs pour une meilleure participation aux marchés institutionnels du PAM.

Dans le but est d'aider les petits agriculteurs et surtout les femmes à tirer le maximum de bénéfice de leur production, accéder au marché, augmenter leur production et leur revenu, donc à lutter contre les causes profondes de la pauvreté, le PAM a mis sa nouvelle initiative P4P «Achats au service du progrès » dans 21 pays (15 en Afrique) dont le Mali.

Le partenariat avec AMASSA a commencé en juillet 2009 et devrait se poursuivre sur la durée du programme dont la fin est prévue pour 2013. L'objectif de la collaboration est de :

- Favoriser la participation des OP au programme d'achat du PAM,
- Faciliter l'intégration des femmes au programme d'achat P4P du PAM,
- Améliorer le niveau des revenus des OP qui participent au programme P4P,
- Renforcer les capacités des OP concernées en matière d'amélioration de la qualité des céréales et de commercialisation des céréales notamment par une meilleure participation au programme P4P du PAM.

L'année 2010 a démarré dans un contexte ou les OP partenaires avaient signé courant 2009, les contrats a terme portant sur les intentions de vente au PAM d'une quantité totale de 590 tonnes réparties comme suit : Région de Mopti : 150 tonnes

- Coopérative de Tendely (Koro) 80 tonnes de mil,
- OP de Tagari (Koro) 70 tonnes de mil,

Région de Sikasso : 440 tonnes

- L'Union des producteurs et OP de Koutiala : 340 tonnes (160 tonnes de mil et 180 tonnes de sorgho).
- L'Union des Femmes de Farakala: 100 tonnes (50 tonnes mil et 50 tonnes de sorgho);

Les résultats obtenus en 2010 par AMASSA sur le programme P4P ont été les suivants :

(i) Transactions:

- Les OP n'ont pou livrer que 95,350 tonnes de céréales sur une prévision de 590 tonnes soit 16,16%, reparties comme ainsi: Union de Koutiala 33 tonnes de sorgho a 129.250 FCFA/tonne et 2 tonnes de mil a 140.250 FCFA/tonne; Tendely 23,15 tonnes de mil et Tagary 37,2 tonnes au prix de 156.920 FCFA/tonne. Ainsi la participation a permis aux OP d'obtenir un chiffre d'affaire de 14.015.872 FCFA.
- Cette faible participation a été due au fait qu'il s'agissait d'une première expérience pour les OP et les producteurs qui s'étaient engagés ont eu beaucoup de mal pour respecter les normes de qualité.

Cependant au courant de 2010, le PAM a de nouveau confié aux partenaires d'AMASSA, un contrat de livraison de 265 tonnes de céréales dont la répartition est la suivante:

Région Mopti : 170 tonnes

- 70 tonnes de mil avec l'OP de Tagari,
- 100 tonnes avec la Coopérative Merebara de Tendely dans la zone de Koro;

Région Sikasso: 95 tonnes

- 50 tonnes de mil avec l'UCPTC de Koutiala,





Signature de contrats dans la zone de Koutiala.

Au 31 décembre 2010 le taux de réalisation était de 47% avec une dynamique pouvant atteindre 100% puisque tous les OP disposent des stocks dans leur magasin.

(ii). Production de livrets :

AMASSA a produit 2 livrets (guides) en 518 exemplaires pour les OP en matière de stockage/conservation et de commercialisation des céréales. Cette version a fait l'objet de traduction en langue nationale Bamanan ;

(iii). Formations des OP :

Une session de formation a été organisée à Ségou du 4–6 aout 2010. Cette session a regroupé les partenaires techniques du PAM (Ministère de l'Agriculture, PRECAD, AMASSA, PVM Ségou, S.G2000, CRS, EX- Voisins Mondiaux, C.A.E.B et 10 responsables d'OP partenaires du programme). Les objectifs de cette formation étaient permettre entre autres :

- → Partager les expériences réussies des OP en matière de commercialisation groupée (les expériences de Faso jigi Ségou, ULPC Dioïla et USCPMD ont été bien explicités);
- → Expliquer les procédures d'accès aux crédits afin de permettre aux OP n'ayant jamais obtenu de prêt bancaire d'augmenter leur chance d'accéder au crédit en plus (l'exemple de la BNDA Koutiala qui a accordé a 9.500.000 FCFA à 9 OP en vue de la collecte et du groupage des stocks de céréales relatifs aux contrats P4P PAM a été présenté comme un cas réussi).
- → Préparer les OP afin qu'elles puissent bien honorer les contrats d'achat à terme en cours.
- → Permettre aux OP de bien connaître les fondamentaux des contrats fermes de commercialisation qui sont :
 - o La bonne qualité des céréales livrées.
 - o La corrélation qualité/prix,
 - L'obligation de livrer les quantités mentionnées dans les contrats sauf cas de force majeure
 - Le respect strict des délais de livraison,
 - o Le respect des modalités de paiement consignées dans les contrats.

(iv). Structuration des OP:

Enfin l'accompagnement des OP courant 2010 a permis à la société coopérative de l'association Kamonu Domnekene de Tagari d'obtenir son récépissé en date du 03/11/2010 sous le n°396 SDSES.

2.5. Centre d'appui à l'entrepreneuriat collectif pour les jeunes – Financement et accompagnement des entreprises initiées par les coopératives de jeunes. Financement MRI/SOCODEVI

Pour solutionner la problématique «Emploi des jeunes» AMASSA et la Société de Coopération pour le Développement International (SOCODEVI) ont initié le Projet de création d'un Centre d'Appui à l'Entrepreneuriat Collectif pour les Jeunes de Bamako. Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- Contribuer à l'acquisition de compétences en entreprénariat collectif des jeunes hommes et femmes du district de Bamako et ses environs.
- Soutenir l'émergence et la consolidation d'entreprises collectives initiées par les jeunes hommes et femmes du district de Bamako et ses environs

De façon générale le projet vise à contribuer à l'acquisition de compétence en entrepreneuriat collectif et de soutenir l'émergence d'entreprises collectives initiées par les femmes et les jeunes hommes du district de Bamako et ses environs. Les grandes activités prévues dans le cadre de ce projet sont axées sur le développement d'un programme de formation à l'entrepreneuriat collectif, d'outils techniques et de gestion, d'un programme d'expérimentation d'une entreprise collective, la mise en place de mécanismes de financement approprié, l'organisation de stages d'échanges, et la mise en marché des produits agroalimentaires locaux transformés afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des populations du centre urbain de Bamako aux aliments de base.

A travers ces différentes activités AMASSA et SOCODEVI souhaitent contribuer à une meilleur**e** prise en charge des jeunes du district de Bamako et ses environs et à améliorer leur condition de vie.

Les activités réalisées au CAECJ courant 2010 se concentrent autour des principaux points suivants :

2.5.1. La formation des membres de coopératives de jeunes :

Au total 40 jeunes dont 10 femmes ont bénéficié courant 2010 du programme de formation en entrepreneuriat.

2.5.2. La formation des agents :

Dans le cadre du renforcement des capacités de l'équipe du Centre, AMASSA et SOCODEVI ont organisé deux ateliers de formation, respectivement sur les thématiques Egalité Femme Homme (EFH) et l'Environnement.

2.5.3. Le financement des projets Jeunes (« 1ère cohorte ») :

Pour faciliter le financement des jeunes, AMASSA a déposé des cautions auprès de deux caisses (10 millions auprès de Kafô Jiguinew et 5 millions auprès de Layidou Wari) assortie de conventions de partenariats. Grâce à ces cautions les deux institutions de financement ont financé 10 coopératives de jeunes appartenant au premier contingent de jeunes dits « 1^{ère} cohorte » pour une enveloppe globale de 74 743 986 FCFA. Le tableau suivant donne les montants et les types de projets.

Coopérativ es	Secteur d'activité	Montant Financement en FCFA	Type de financement	Structure de financement
CEA	Elevage d'aulacodes	5 120 700	Crédit MT	Layidu Wari
Coop Sock	Unité de teinture	4 560 500	Crédit MT	Layidu Wari
Coop Lyla	Création de salon de coiffure	5 332 500	Crédit MT	Layidu Wari
CJTPL	Transformation agroalimentaire	4 931 564	Crédit MT	Layidu Wari
CJDES	Création d'école		Crédit MT	Layidu Wari
Sinignèssigi	Aviculture	3 369 500	Crédit MT	Layidu Wari
Djèkabara	Production d'huile végétale	19 500 000	Crédit MT	Kafo Jiginew
Coopromav	Aviculture	13 000 000	Crédit MT	Kafo Jiginew
Guibalenke	Embouche bovine	8 700 000	Crédit MT	Kafo Jiginew
Mali Cajou	Transformation des noix d'acajou	3 000 000	Crédit MT	Kafo Jiginew
Coopsco	Cantine scolaire	7 229 222	Subvention	SOCODEVI/FCQMS
Total		74 743 986		

MT: Moyen terme

2.5.4. Appui à la constitution de nouvelles coopératives de jeunes :

Trois activités, à savoir :

- o La poursuite de la correction des statuts et RI (Règlement Intérieur) ;
- o La tenue des assemblées générales constitutives ;
- o Recherche de récépissé.

✓ Correction des statuts et Règlement Intérieur

Elle a été effective pour 13 sur 15 coopératives. Les deux coopératives dont les documents n'ont pas été corrigés avaient décidé d'arrêter leur partenariat avec le Centre.

✓ La tenue des assemblées générales constitutives

Démarrée courant mois de mars, elle s'est poursuivie courant avril 2010. Ainsi, les assemblées générales constitutives de **13** coopératives ont eu lieu avec la participation du Centre. Les bureaux des coopératives concernées ont été mis en place. Aussi, le point sur les états de souscriptions au capital social et le paiement des cotisations d'adhésions ont été fait.

Ces AG ont été l'occasion pour le Centre de vérifier le retour de l'information au sein des coopératives mais aussi de faire de sensibiliser les jeunes au respect des valeurs et principes.

√ Obtention de récépissé

Sur les 13 coopératives dont les assemblées générales constitutives ont vu la participation du Centre, seule 07 ont pu obtenir leur récépissé de création, et cela grâce à leur propre engagement et l'assistance du Centre.

2.5.5. L'élaboration des plans d'affaires pour les coopératives de la 2ème cohorte:

Elles sont **12 coopératives** à avoir bénéficié de l'appui du Centre, dans l'élaboration de leur Plan d'affaires. Dans ce cadre, chacune des coopératives a eu au moins 03 séances de travail avec le centre. A l'arrivée, ce sont 10 plans d'affaires qui ont été élaborés, **en fin juillet 2010**. Ces plans d'affaires ont été transmis aux

deux institutions de financements partenaires. Ils doivent faire l'objet de financement conformément aux protocoles d'accord signés avec ces structures.

2.5.6. Suivi post financement des coopératives de la 1ère cohorte :

Il a porté sur trois dimensions, à savoir, la gestion financière des activités, la vie associative et le suivi des remboursements. Les activités de suivi post financement ont touché les 10 coopératives financées. Les activités de suivi ont concernées : la gestion financière, la vie associative et le suivi des remboursements.

La gestion financière des activités financées

Le suivi de la gestion financière des activités, a concerné le décaissement des fonds et l'établissement des états financiers mensuels en passant par le suivi des réalisations (Investissements, achats, ventes..).

La vie associative

Convaincu que la réussite financière d'une entreprise collective passe forcement par une bonne gestion de la vie associative en son sein, le CAECJ a au cours du dernier semestre, évaluer la gouvernance au sein des coopératives financées et le degré d'appropriation des coopératives par les membres. Pour cela, des visites de terrain et des entretiens multiples ont été effectués.

A la faveur du suivi de la vie associative, le CAEJ a procédé à l'implantation au sein de chacune des coopératives certains outils pour les administrateurs. Il s'agit entre autre :

- → du contrat de membre;
- → du registre des membres et des administrateurs;
- → du mandat de représentation;
- → de la demande d'admission comme membre.

Le suivi des remboursements

Les remboursements des prêts ont débutés courant mois août 2010 pour 04 coopératives, financées par Layidu Wari, à savoir : la coopérative Sock, la coopérative Lyla Coiffure, la coopérative des jeunes pour la transformation des produits locaux (CJTPL), et la coopérative des éleveurs d'aulacodes.

Sur les échéances consommées, le taux de remboursement était de 100% pour 03 coopératives.

2.5.7. Développement de partenariat

Il a concerné la rédaction d'un protocole de partenariat entre AMASSA et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeunes (APEJ) et le début des démarche d'habilitation d'AMASSA au niveau du Fonds d'Appui à Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA). Ces partenariats peuvent permettre à AMASSA dans une perspective à moyen et long terme d'obtenir de nouveaux financements pour le centre, de mobiliser des fonds de cautionnement des projets et de bénéficier des contrats de prestations des formations et de suivi post financement. Les documents de protocole sont soumis à l'analyse de l'équipe technique des structures concernées

Outre ces structures, AMASSA a également entrepris au courant de 2010 des discussions avec Fonds Social de Développement de l'Ambassade de la France en vue d'u partenariat dans le cadre de l'entreprenariat féminins. Ces discussions doivent normalement aboutir à la signature d'une convention de partenariat.

Dans le domaine du développement institutionnel, l'équipe du Centre a participé :

- A des une rencontre du Comité Local d'Orientation (CLO) de SOCODEVI tenue à la direction nationale du développement social et de l'économie solidaire;
- A la deuxième Journée Nationale de l'Entrepreneuriat Jeunes organisée par l'APEJ et les autres acteurs locaux.-

2.5.8. Réception de missions :

Le Centre à recu trois grandes missions au cours de l'année 2010, à savoir :

- En janvier 2010, le CAECJ a reçu la visite d'une mission composée de Réjean Lantagne et Renée Hamel respectivement directeur de SOCODEVI et du SSQ. La mission était venu, rendre une visite de courtoisie à l'équipe du centre et de s'informer sur l'état d'avancement de ses activités des nouvelles.
- Courant février 2010, le Centre a reçu la visite de Maxime Prud'homme, chargé de programme SOCODEVI Mali. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du suivi des activités du Centre. A la faveur de cette visite, le point sur les activités du Centre a été fait et les perspectives ont été dégagées.

- Une mission d'évaluation de l'ACDI conduite par Wassala Nimaga de l'Unité de l'efficacité de l'aide et de la programmation par pays de la Direction Générale du Partenariat Canadien (DGPC) de l'ACDI. Cette mission, qui s'inscrivait dans le cadre de la collecte d'informations sur les organisations partenaires de la DGPC et la société civile au Mali a été reçue par au Centre le 12 mars 2010.
- du 07 au 14 juillet : la mission de suivi et d'appui à la planification des activités du Centre, conduite par Clair L'Heureux Directrice de la CDR de Montérégie;
- du 07 au 14 juillet : la mission de réflexion sur la pérennisation du Centre, conduite par Yvon Bulledo, agent de développement à SOCODEVI;
- du 09 au 14 août : Mission FQCMS, en vu du démarrage de la coopérative scolaire de l'INFTS, conduite par Sophie Rousseau Loiselle Présidente de la FQCMS et Jacques Jolicoeur conseiller en gestion à la direction FQCMS.

2.6. Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Sikasso au Mali, par la transformation et la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales- Misereor – Allemagne.

Le présent projet triennal (2010-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région de Sikasso au Mali, par la transformation et la promotion des produits alimentaires à base de céréales locales » a été accepté par MISEREOR et est mis en œuvre par AMASSA- AFRIQUE VERTE MALI et MISOLA. Il s'agit d'un programme de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui se déroule dans la région de Sikasso au Mali sous le N°: 114-001-1018 ZG qui co uvre la période allant de 2010 à 2012.

L'objectif global de ce projet est formulé de la manière suivante : « Réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire structurelle et de la malnutrition des enfants de moins de 5 ans et des mères, dans 17 communes de la région de Sikasso ».

L'objectif spécifique que le projet vise à atteindre est formulé comme suit « Amélioration des niveaux de revenu des groupes cibles et de la situation alimentaire des enfants de mois de 5 ans et des ménages, en favorisant la disponibilité et l'accessibilité aux aliments ».

Les objectifs finaux sont :

- Réduire la malnutrition infantile et des mères
- Promouvoir la transformation des céréales par les groupes de femmes et les Minoteries.
- Améliorer l'approvisionnement des populations en céréales

Les activités réalisées en 2010 par résultat sont les suivants :

2.6.1. <u>Résultat 1</u>: La malnutrition est réduite grâce à la disponibilité, dans les 17 communes cibles des cercles de Sikasso et Koutiala, de farines infantiles enrichies MISOLA de qualité et bon marché et grâce à la sensibilisation des femmes sur les bonnes pratiques nutritionnelles

2.6.1.1 Améliorer la production des farines infantiles :

→ Equipement de l'UPA de Sanzana :

Pour améliorer les capacités de production, l'UPA de Sanzana a été dotée d'équipements et a bénéficié d'un grilloir à gaz, d'une thermo soudeuse et d'un mélangeur.

ightarrow Formation des productrices de la farine infantile MISOLA :

Deux membres des UPA de Sanzana et de Koutiala ont été formés sur 3 thèmes (Bonne pratique nutritionnelle, Assurance qualité et Technique markéting) proposés au cours d'un atelier de formation ayant regroupé les représentantes des 18 UPA Misola du Mali (36 participants au total) à Ségou. Cet ateliers a également permis de formés 2 relais communautaires de la zone de Koutiala sur les bonnes pratiques nutritionnelles

\rightarrow Analyse des échantillons de la farine infantile MISOLA.

Réalisation de 4 analyses par le Laboratoire National de la Santé sur des échantillons prélevés auprès des UPA de Sanzana et Koutiala

2.6.1.2 Sensibilisations des femmes enceintes/ allaitantes sur l'utilisation et la consommation de la farine infantile MISOLA.

- 7 séances de démonstration culinaire ont été organisées par l'animatrice du Projet dans la zone d'intervention. Elles ont regroupé 285 enfants et 365 femmes enceintes/ allaitantes

- Une séance de causerie débat sur le bien fondé de l'utilisation de la farine Misola dans la prévention de la malnutrition et sur les bonnes pratiques nutritionnelles a été réalisé au niveau de la radio locale FM « Jamana » de Koutiala

Les séances de démonstration culinaires et la sensibilisation sur les bonnes pratiques nutritionnelles ont été réalisées en collaboration avec les agents de la zone Koutiala.

Les causeries débats ont permis de former et d'informer 271 femmes enceintes et allaitantes sur :

- Sur les questions d'éducation nutritionnelle : l'allaitement maternel exclusif ; avantages et les risques liés à sa mauvaise pratique.
- L'aliment de complément : l'importance de son utilisation : avec cas pratique sur la farine MISOLA avec des informations précises sur le produit : le prix ; l'accessibilité et le mode de préparation.
- L'alimentation de la femme enceinte.

2.6.1.3. Publicités pour développer la consommation des farines infantiles.

420 spots publicitaires ou messages radiophoniques ont été diffusés au niveau de 6 radios de la zone d'intervention (*Yéridon, Kaïra, Uyesu, Jamana, Coton FM et Mamelon 96.5*) La durée de la publicité était de 60 jours à raison de deux diffusions par jour.

Pour renforcer le réseau de commercialisation de la farine, des check-lists suivi de production et de commercialisation ont été mis en application sur le terrain afin d'apprécier le bon approvisionnement des points de vente, de corriger les mauvaises présentations du produit et d'échanger avec les distributeurs sur les avis des consommateurs. Des actions de prospections de nouveaux points de vente ont été également réalisée par l'animatrice .Cette activité a permis à l'animatrice d'obtenir de nouvelles demandes de dépôts qui concernent au total : 05 Pharmacies (Pharmacie 22 Sept ; PH. Vision 2000 ; Ph. Kumba Diallo ; Ph. Koné) et 02 Alimentations (alimentation Point Final et alimentation EMDD).

2.6.1.4. Suivi des activités de production et de commercialisation de la farine Misola

Les animatrices ont suivi tout au long de l'année les activités de production de la farine infantile au niveau des UPA. Elles ont donné des conseils au cas par cas en fonction des constats.

8,442 tonnes de farine ont été produites par les 2 UPA (moyenne = 0.35 t/UPA/mois). Tout ce volume a été commercialisé par les 2 UPA

2.6.2. <u>Résultat 2</u> : Les groupements de femmes transformatrices de produits agroalimentaires locaux et les minoteries rurales offrent aux consommateurs urbains des produits transformés de qualité ; elles améliorent ainsi leurs niveaux de revenus

2.6.2.1. Formations destinées aux UT et minoteries

L'animatrice du projet a réalisé quatre sessions de formation portant sur les 4 thématiques définies : (i) Recyclage en alphabétisation (ii) Technologies de transformation (iii) Principes coopératifs (iv) Techniques de gestion/ Comptabilité. Ces quatre sessions de formation ont regroupé 96 participants avec une représentation de 73% de femmes. Le processus de fabrication de trois nouveaux produits (Mableriz, le mali « fôyô » et les croquettes de gingembre) a été connu et maitrisé par les UT et minoteries

2.6.2.2. Mission de suivi et d'appui conseil auprès des UT et minoteries

38 missions de suivi auprès des 17 UT et minoteries ont été réalisées par l'animatrice du projet (soit une moyenne de 2 visites par UT ou minoterie) Ces missions d'appui ont permis de donner des conseils aux UT/Minoteries sur les aspects suivants : (i) Technique gestion/ comptabilité, (ii) stockage/conservation des céréales, (iii) Approvisionnement/commercialisation des céréales, (iv) Technologie de transformation et (v) Respect des principes coopératifs

2.6.2.3. Appui à la commercialisation et approvisionnement des produits transformés.

- Participation des UT/ minoteries à la mini bourse aux céréales de Koutiala.
- Participation des UT/minoteries aux foires commerciales.
- Réaliser 2 analyses sur les produits transformés de 3 UT et Minoterie auprès du Laboratoire National de la Santé (LNS).
- Promouvoir les produits transformés auprès des épiceries.
- 9 membres des UT et minoteries ont participé à la mini bourse aux céréales de Koutiala.
- Deux membres des UT et minoteries ont participé à foires internationales (FIARA-Dakar et SIAGRI-Bamako)
- Réalisation d'actions de sensibilisation auprès de 3 anciennes épiceries et alimentation afin que les produits transformés localement ne se trouvent pas au niveau des étagères inférieures des rayons de vente.

1. Information et sensibilisation sur les produits transformés.

(i) Diffuser le bulletin mensuel « Point sur la Situation Alimentaire » (ii) Diffuser des supports pédagogiques - Collaboration Radio (iii) Diffusion de 12 bulletins mensuels auprès des UT et Minoterie (iv) Diffusion de 20 livrets sur 4 thèmes (techniques de commercialisation, stockage/ conservation, structuration coopérative et gestion/ Comptabilité), (v) Animation d'une espace ONG sur la radio *Uyesu* « femmes et développement » (vi) Diffusion des informations sur les offres et les prix des céréales sur la plate forme : www.esoko.com

La combinaison des actions de renforcement de capacité et de promotion des produits transformés ont permis aux UT et minoteries de produire 195 tonnes de produits transformés et semi-transformés pour une valeur de 66 500 000 F CFA.

2.6.3. <u>Résultat 3</u> : L'approvisionnement des marchés en céréales est amélioré grâce à la disponibilité et à l'accessibilité aux stocks de céréales, à travers une bonne gestion

2.6.3.1 : Organiser des pré-bourses pour évaluer les besoins en céréales

Réalisation d'une pré-bourse aux céréales avec la participation de 32 membres des organisations paysannes, UT et Minoterie- Résultat : offres de vente estimées à 4.727,8 tonnes de céréales

2.6.3.2 : Organiser des bourses aux céréales pour la faciliter les approvisionnements

Réalisation de la mini bourse de Koutiala avec la participation de 150 organisations paysannes venant de la zone d'intervention du projet (zone excédentaire), et des zones déficitaires (Mopti, Gao et Tombouctou) et 9 responsables des UT et minoteries.

- Offres de vente = 5 772 tonnes de céréales
- Offres d'achat = 1 185,8 tonnes de céréales
- Transaction = 143,6 tonnes de céréales ont été achetées => valeur de 23 380 000 F CFA

2.6.3.3 : Renforcer les capacités des OP pour mieux gérer les stocks céréaliers (Former les organisations paysannes)-

Deux sessions de formations en alphabétisation et techniques de gestion/ comptabilité ont été organisées à l'intention des OP. Ces deux sessions ont regroupé 47 auditeurs dont 12 femmes. Outre ces formations, l'animatrice du projet a réalisé 22 missions d'appui conseils auprès des organisations paysannes

2.6.3.4. Mettre en place un dispositif d'information des OP

- Diffusion de 12 bulletins mensuels auprès des organisations paysannes.
- Diffusion de 30 livrets sur 4 thèmes
- Diffusion des informations sur la bourse aux céréales sur les antennes de la radio Uyesu
- Diffusion des informations sur les offres et les prix des céréales sur la plate www.esoko.com

2.6.3.5. Faciliter l'accès des OP aux crédits de commercialisation

Grâce à l'accompagnement de l'animatrice 9 organisations paysannes ont obtenu des crédits d'un montant de 9 500 000 FCFA auprès de la BNDA de Koutiala.

Conclusion:



Sur la première composante du projet relative à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, l'action a contribué à une amélioration de la disponibilité, de l'accessibilité et de l'utilisation de la farine Misola sur les deux cercles d'intervention.

En effet, le renforcement des capacités de production des unités de production à travers leur dotation en équipement permis une amélioration de la qualité de la farine Misola avec une production annuelle de 8,4 tonnes de farine.

La dotation en équipement de transformation a permis de renforcer les capacités de production des UPA de Koutiala et Sanzana avec une production de 8,4 tonnes de farine Misola. Les différentes formations réalisées dans le

cadre du projet ont contribué à un renforcement des capacités techniques des membres UPA sur :

- La maîtrise et l'application des bonnes pratiques nutritionnelle (hygiène, diversification alimentaire pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes),
- La maîtrise des normes d'hygiène et de qualité grâce au respect et l'application des procédures de production et de conservation de la farine Misola,
- La maîtrise des techniques commerciales : ciblage, technique de vente...

L'atteinte de ces résultats intermédiaires doit concourir à la (i) définition d'une stratégie de sensibilisation par les UPA pour les femmes de localité, commune et cercle, (ii) amélioration de la confiance entre les UPA productrices de farine Misola et les consommateurs et (iii) réduction de prévalence à la malnutrition dans la région de Sikasso et en particulier dans les zones d'implémentation des UPA.

Cependant, les responsables de MISOLA estiment que même si le projet est sur la bonne voie il convient de prendre quelques dispositions pour une meilleure promotion de la farine, à savoir :

- D'équiper l'UPA en moyen de transport performant pour élargir le cercle de distribution de la farine.
 (Une mototaxi).
- De Mettre à la disponibilité des distributeurs ; des boites vitrées pour assurer la bonne conservation et la visibilité du produit.
- De renforcer les campagnes publicitaires.

En ce qui concerne le deuxième volet du programme destiné aux unités de transformation des céréales locales, les résultats suivants ont été atteints :

- Une amélioration des connaissances des membres des UT en transcription, calcul et lecture en bambara à travers la réalisation d'une session de recyclage en alphabétisation ;
- Une amélioration des connaissances sur les principes de bonne gouvernance au sein des coopératives et des groupements de femmes et le respect des statuts et règlements intérieurs ;
- Une diversification de la nature des produits transformés avec l'acquisition de nouveaux procédés de fabrication de trois nouveaux produits (Mableriz, le mali « fôyô » et les croquettes de gingembre)
- La commercialisation de 145 tonnes de produits céréaliers semi transformés (décorticage et concassage de maïs, mil et sorgho) au niveau de 2 minoteries pour un chiffre d'affaire de 21 500 000 FCFA
- La commercialisation de 52 tonnes de produits transformés au niveau de 9 unités de transformation pour un chiffre d'affaire de 45 000 000 FCFA

Quant au troisième volet du programme relatif à l'approvisionnement des marchés en céréales les organisations paysannes cibles du projet ont commercialisé 215 tonnes de céréales, dont 143,6 tonnes lors de la bourse de Koutiala.





Signature de contrats de commercialisation et un responsable d'une minoterie près d'une partie de son stock.

2.7. Programmes AVS - France

- « Amélioration de la sécurité alimentaire dans la commune de Boron Cercle de Banamba (région de Koulikoro) par la mise et le renforcement es capacités des banques de céréales ».
- « Appui aux unités de transformation féminines de Bamako »

Ce programme comprend deux composantes :

2.7.1. Composante 1 : mise en place et renforcement des capacités des banques de céréales.

Démarré pendant la campagne 2008, après une étude diagnostique sur la situation alimentaire du village de Sirakemé, le programme d'appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la Commune Rurale de Boron est financé par AVS (Association des Amis des Villages du Sahel) Montesson – France. Né de l'initiative personnelle de Mr Dominique De la CROIX, un ami du Mali et particulièrement des populations des villages concernés, ce programme a eu l'assentiment et le soutien d'AVS.

L'étude diagnostique réalisée au niveau du village de Sirakémé en 2008 a été suivie par la mise en place d'un premier financement d'un montant de 2.300 euros, soit l'équivalent de 1.520.000 FCFA dont 625.000 FCFA pour l'achat des céréales, 430.000 FCFA pour la construction du magasin et 465.000 FCFA pour les formations et le suivi/appui/conseil. En deux (2) campagnes de commercialisation, le village de Sirakemé, en raison de l'engagement, la volonté et le sérieux des leaders ; les mesures d'accompagnement mises en place, a obtenu des résultats encourageants. En effet pour la première campagne, Sirakeme a stocké et commercialisé 11,2 tonnes de mil en 2008-2009 et pour la campagne 2009-2010, il a stocké 15,8 tonnes de mil.

En raison de l'impact assez positif de la banque de céréales de Sirakémé sur la sécurité alimentaire des populations locales, l'opération a suscité l'envie d'autres villages voisins comme Djédjé et Djomadji. C'est dans cette optique que ces villages voisins de Sirakémé ont exprimé le souhait d'une intervention d'AVS pour la réalisation des actions similaires. Ainsi, AVS a de nouveau sollicité les services d'AMASSA en vue de réaliser la faisabilité de l'extension de l'intervention. Cette étude a été réalisée en mai 2010 et elle a abouti à des conclusions favorables. Sur la base des résultats de l'étude, AVS s'est engagée à financer la construction d'un magasin à Djomadji, la mise en place de fonds pour la constitution des stocks dans 2 villages et le financement des mesures d'accompagnement (formations et suivi/appui/conseil).

Ainsi sur un financement accepté de 2.000.000 FCFA pour l'achat de 20 tonnes de céréales pour 2 villages, AMASSA a réceptionné en 2010 une première tranche des fonds dont une partie a été remise aux villages concernés pour les achats de céréales. E outre une session de formation sur l'organisation interne des BC a été organisée et des outils de gestion de base ont été mis en place. Cette action sera poursuivie en 2011 conformément aux objectifs du projet.

2.7.2. Composante 2 : appui aux unités de transformation féminines du District de Bamako.

Cette composante est relative à l'amélioration de la rentabilité économique des activités de transformation agroalimentaire réalisées par quatre associations féminines du District de Bamako. Les résultats attendus de l'action sont les suivants:

- Résultat 1 : Améliorer la qualité des produits à travers la mise en place d'une chaîne d'équipements
- Résultat 2 : Augmenter les volumes de vente et les marges bénéficiaires grâce à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des bénéficiaires.

Au titre des réalisations, la situation est la suivante :

✓ Dotation des UT en équipement :

Toutes les 4 UT cibles du programme (Coopérative « Doukafa » de Sangarébougou Guana, la coopérative « Damanda » de Kamalen, l'association des veuves et orphelins de Djikoroni et l'association de Guana) ont bénéficié des équipements (dont 3 en 2009 et 1 en 2010). Le lot d'équipements par association est composé entre autres de séchoirs, de thermo soudeuses, de balances, de bassines, de fûts, d'étagères (vitré et simple), des tables de commercialisation... Soit des équipements d'une valeur de 551.000 FCFA par association dont 20% remboursable selon les conditionnalités du partenaire, remboursements qui serviront à financer d'autres associations à l'avenir.

√ Formation et accompagnement des bénéficiaires :

Rappel: en 2009, trois sessions de formation ont été réalisées à l'intention de 60 participantes soit 20 participantes par session. Les thèmes ont porté sur l'utilisation des équipements de transformation, les technologies alimentaires et procédés de transformation agroalimentaire, la gestion comptabilité 2 et le marketing. Ces sessions ont permis aux auditrices d'améliorer de façon significative leur activité de transformation et de commercialisation des produits fins. Outre les formations théoriques en salle,

l'animatrice d'AMASSA a conseillé les membres des 4 associations sur leur site, sur le respect des règles d'hygiène, la résolution des problèmes d'emballage, le suivi de la qualité, les débouchés potentiels et la mise en relation avec les équipementiers

En 2010, l'animatrice de Bamako a poursuivi les missions et de conseils auprès des bénéficiaires pour une meilleure utilisation des équipements et le remboursement de leur contribution au projet. Ainsi l'animatrice a conseillé les membres des 4 associations sur leur site, sur le respect des règles d'hygiène, la résolution des problèmes d'emballage, le suivi de la qualité, les débouchés potentiels et les analyses en laboratoire pour le contrôle de la qualité.

Les taux de remboursement au titre de la participation des bénéficiaires étaient quasiment de zéro en fin 2010. Les femmes expliquent cette contre performance par le fait qu'elles ont été confrontées à des difficultés liées entre autres à des problèmes d'écoulement des produits finis. Il est important de signaler toutes les 4 associations bénéficiaires de ce programme sont classées dans la catégorie des associations faibles et sont quasiment au démarrage de leur activité. Elles éprouvent de ce fait quelques difficultés de gestion pour mieux rentabiliser les activités.

Suite à cette situation, l'animatrice de Bamako en concertation avec l'union des transformatrices de Bamako a convoqué une réunion qui a permis de fixer une nouvelle échéance pour le remboursement des montants dus. Cette nouvelle échéance a été fixée comme suite : début des remboursements en juillet 2011 en 3 ou 4 tranches d'ici fin décembre 2011.

2.8. Grandes lignes du programme CE Facilité alimentaire avec AMASSA, Misola, GRET : « Contribution à l'atténuation de l'impact de la flambée des prix des denrées alimentaires au Mali, par un soutien à la production, au stockage, à la transformation et à la commercialisation des produits locaux afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle »

Le programme comprend 2 grands volets :

- Volet production, commercialisation, transformation des céréales
- Volet farines infantiles et amélioration des pratiques nutritionnelles

Résultat attendus du projet

<u>Résultat 1</u>. Soutenir la production : Renforcer 30 banques de semences (mil, sorgho) et 12 semenciers dans la zone déficitaire de Douentza ; soutenir 11 PIV de Djenné, Gao et Tombouctou (intrants, équipements et formation de 8 semenciers).

<u>Résultat 2</u>. Renforcer les stocks communautaires de 41 OP des zones déficitaires, gérer durablement la collecte des céréales et l'offre en riz (y compris magasins), et renforcer les capacités des OP pour améliorer l'approvisionnement des marchés en mil, sorgho, maïs, riz (formation, information, bourses aux céréales).

<u>Résultat 3</u>. Equiper et former 50 Unités de Transformation (UT) féminines pour qu'elles offrent des céréales transformées de qualité, accessibles aux consommateurs et pour qu'elles augmentent leurs revenus ; promouvoir les produits.

<u>Résultat 4.</u> Améliorer la production de farines fortifiées de 9 UPA de Misola et améliorer la diffusion des farines : promotion et relation avec les centres de santé, avec l'appui conseil du GRET.

2.8.1.R.1. <u>Soutenir la production</u>: Renforcer 30 banques de semences en mil, sorgho et 12 semenciers dans la zone déficitaire de Douentza; Soutenir 11 PIV de Djenné, Gao et Tombouctou

- Renforcer les stocks et les capacités de gestion de 30 banques de semences de mil de Douentza

En 2007, dans 3 communes du cercle de Douentza, 30 banques avaient été dotées de 100 tonnes de semences. En mars 2010, le stock reconstitué s'élevait à 60,5 tonnes. Début 2010, le projet a complété ce stock en achetant 32,8 tonnes de semences de mil. Donc 93,3 tonnes de semences ont été distribuées à 2630 producteurs.

Dans chaque banque, la gestion du stock de semences est confiée à un comité. Les membres remboursent en nature ou en espèces.

Trois formations ont été dispensées à 86 participants des comités : Stockage conservation, Structuration coopérative et Gestion comptabilité niveau 2.



- Renforcer les capacités techniques de production de 12 groupements semenciers de Douentza

Un kit a été donné aux 12 groupements (semences de mil, engrais, pulvérisateurs, pesticides) afin de produire des semences de mil certifiées R1. sur 12 ha.

Trois types de formation ont été dispensés à 81 bénéficiaires : production de semences certifiées, techniques post récolte, contrôle des semences certifiées. Le suivi a été réalisé par la DRA de Mopti.

Sur les 12 hectares emblavés en mil par les paysans, 87% sont récoltables.

Visite de champ de mil →



- Approvisionner en intrants et équiper 11 PIV de Djenné, Gao, Tombouctou

Ce volet a été réalisé en collaboration avec les agents des services d'agriculture.

Un kit de production a été donné aux 11 PIV (semences de riz, engrais, pulvérisateurs, pesticides et motopompe) afin de mettre en valeur 22 ha de périmètre ; 19 ha ont été réalisés.

Motopompe →



- Former 8 groupements de producteurs de semences de riz au niveau de 8 PIV

Chaque groupement a bénéficié de semence de riz et d'engrais ; 4 ha ont été réalisés par 25 paysans.

Neuf sessions de formation, sur 4 thèmes, ont été réalisées dans les 3 zones, dispensées par des agents du Service de l'Agriculture avec la participation des animateurs du projet : multiplication des semences, préparation de la campagne de production, techniques post récolte, réglementation et contrôle des semences certifiées.

Parcelle de riz ->





- Mise en relation des semenciers et de banques de semence pour les approvisionner

En mai, 3 producteurs des cercles de Douentza et Djenné ont participé à une bourse semencière à Sikasso. Ce partage d'expérience avec d'autres semenciers permettra aux OP de Mopti de bien préparer leur campagne de commercialisation des semences.

2.8.2. R.2. Renforcer les stocks communautaires de 41 OP des zones déficitaires, gérer la collecte des céréales et l'offre en riz et renforcer les capacités des OP pour améliorer l'approvisionnement des marchés en mil, sorgho, maïs, riz

- Estimer la capacité d'approvisionnement des OP dans les régions nord

Les besoins des OP suivies dans les régions Nord ont été estimés à près de 1072 tonnes de céréales, alors que leurs disponibilités financières ne leur permettent de s'approvisionner que pour à peine 50% du volume. Les besoins des UT en zone de Bamako, ont été estimés à 110 tonnes de céréales brutes.

- Renforcer le stock de prévention des crises de 21 OP et l'élargir à 20 nouvelles OP

Entre 2007 et 2009, 21 OP de Gao et Mopti ont été dotées de 150 tonnes de céréales. Les 8 OP de Mopti ont reconstitué 58 tonnes et les 13 OP de Gao ont reconstitué 98 tonnes de céréales (soit 156 tonnes).

Début 2010, 17 nouvelles OP ont reçu un stock total de 100 tonnes de mil, apporté par le projet : Mopti (33 tonnes pour 5 OP), Gao (34 tonnes pour 6 OP) et Tombouctou (33 tonnes pour 6 OP).

Ces stocks ont été vendus, à un prix inférieur à celui du marché local (donc à perte) afin de permettre aux couches les plus défavorisées d'accéder aux céréales. Ces stocks ont contribué à limiter l'exode.

Des comités multipartites sont impliqués dans l'activité, composés d'autorités administratives, politiques et techniques des 3 régions concernées. Les revenus de la vente seront gérés par les faitières qui approvisionneront, à la prochaine campagne, les villages défavorisés de la zone, sous la supervision du comité de suivi constitué à cet effet.

- Construire un magasin central de 700 tonnes à Niono, réhabiliter et équiper 30 magasins dans les 3 régions déficitaires

Il était initialement prévu de construire un magasin de 700 tonnes sur Niono, pour le stockage du riz. Mais pour des raisons techniques et financières la capacité a été ramenée à 400 tonnes. La construction est en cours ; ce magasin permettra au groupement Jèka Feeré d'entreposer leur riz dans de bonnes conditions.

15 magasins ont été réhabilités (ou construits) et équipés : 5 dans chacune des 3 régions nord du projet : Tombouctou, Gao, Mopti. Les villages retenus bénéficient de stocks de prévention.

- Labelliser le riz de l'Office du Niger

Le projet a aidé le groupement rizicole Jèka Feeré de Niono a amélioré son logo et ses emballages.

9000 sacs imprimés ont été remis au groupement pour commercialiser 220 tonnes de riz environ.



- Organiser des bourses aux céréales pour confronter l'offre à la demande

Afrique Verte a organisé 3 bourses à Niono, Koutiala et Ségou :

- ➤ En janvier, la bourse de Niono (zone rizicole Office du Niger) pour approvisionner en riz les centres urbains à forte consommation et les coopératives rurales déficitaires.
 - Transactions: 1.160 tonnes de riz
- ➤ En février, la bourse de Koutiala pour approvisionner les régions déficitaires du projet (Tombouctou, Mopti, Gao), et des acteurs de Bamako, en céréales sèches, à partir des zones de production excédentaire du Mali sud,
 - Transactions: 144 tonnes de céréales
- ➤ En mars, la bourse nationale de Ségou pour confronter l'offre et la demande, en produits bruts et transformés, et pour mieux informer les opérateurs céréaliers du Mali.
 - Transactions: 4.797 tonnes de céréales
- Les transactions hors bourse ont porté au total sur 1.418 tonnes de céréales.
- Au total, les transactions (bourses et hors bourses) ont porté sur 7.518 tonnes environ.

Toutes les bourses ont donné lieu à des interventions de spécialistes afin d'informer les opérateurs sur la campagne céréalière.

- Renforcer les capacités des OP pour mieux gérer les stocks céréaliers existants

16 sessions de formation ont été organisées au bénéfice de 356 participants, sur 4 thèmes : alphabétisation, techniques de commercialisation et d'approvisionnement, comptabilité gestion et stockage conservation.

En complément des formations dispensées, les animateurs apportent des conseils aux OP du projet.

- Informer les OP pour mieux gérer les stocks céréaliers existants

Des informations commerciales sont diffusées aux opérateurs par les animateurs, par les bulletins (PSA et Paysan du Sahel), les annonces à la radio, la plate forme Esoko et au cours des conférences débats organisées lors des bourses.

De plus, des livrets pédagogiques ont été imprimés et mis à la disposition des OP, traitant des techniques de commercialisation, stockage et structuration.

2.8.3. R.3. Equiper et former 50 Unités de Transformation (UT) féminines pour qu'elles offrent des céréales transformées de qualité, accessibles aux consommateurs et pour qu'elles augmentent leurs revenus ; promouvoir les produits

- Dotation en équipement :

Pour optimiser les capacités de production des UT et améliorer la qualité des produits transformés à base de céréales, 55 UT de Bamako et Mopti ont reçu des équipements. Elles ont bénéficié de 2 sessions de formation, assurées par les équipementiers, pour mieux utiliser les matériels.

- 41 UT de Bamako ont reçu des équipements pour 21.800.000 FCFA environ
- 14 UT de Mopti ont reçu des équipements pour 2.750.000 FCFA environ.



Remise des matériels à Mopti

- Renforcer les capacités techniques des 50 UT

Le projet a dispensé 13 sessions de formation sur 6 thèmes : Technologies de transformation des céréales locales, Assurance qualité, Marketing, Technique de gestion et de compatibilité, Gestion en entreprenariat collectif, Formation de formatrices au sein des UT. Les formations théoriques sont complétées par les appuis conseils des animatrices, réalisées au cours du suivi, dans les unités de transformation.

- Contrôles de qualité au niveau des laboratoires

13 échantillons de 8 produits ont été prélevés dans 9 UT de Mopti et Bamako pour être analysés par le LNS de Bamako. Les paramètres physico-chimiques acceptables. Paramètres bactériologiques : 5 sont de mauvaise qualité, à Mopti. Les efforts doivent être poursuivis sur l'hygiène.

- Voyages d'échanges :

En avril, des UT de Mopti et Bamako sont allées au Sénégal, à la FIARA. Elles ont échangé avec les responsables de l'Institut de Technologie Alimentaire de Dakar.

- Promouvoir la commercialisation et la consommation des produits transformés

Participation à 2 foires internationales (FIARA de Dakar et SIAGRI de Bamako) et 3 foires nationales : Journée promotionnelle de Sévaré, Foire de la cinquantaine à Mopti, Salon des mets maliens à Bamako. Plus de 4,8 tonnes de produits ont été vendues, d'une valeur dépassant 6 millions FCFA.

On note qu'Afrique Verte est l'initiateur de l'organisation de la journée promotionnelle, couplée d'un concours qualité, à Sévaré Mopti.

- Promotion des produits au niveau des alimentations et épiceries

15 à 20 unités ont été suivies mensuellement : les recettes oscillent de 240 à 400.000 FCFA/unité/mois pour des ventes de 214 à 380 kg/unité/mois. La moyenne est de 300 kg vendu/mois/unité pour 320.000 FCFA.

Sur 10 mois plus de 54 tonnes de produits ont été vendues, d'une valeur de plus de 58.000.000 FCFA.



- Informer les UT et les consommateurs

Les UT ont été informées par les animatrices, les bourses, les bulletins, la plate forme Esoko et les radios. Les consommateurs ont été informés par des spots radio et télé. Un sketch publicitaire a été réalisé pour promouvoir les produits céréaliers transformés par les femmes dans la région de Mopti ; il a été diffusé sur la télévision nationale en juillet (7 diffusions).

2.8.4. R.4. Améliorer la production de farines fortifiées de 9 UPA de Misola et améliorer la diffusion des farines : promotion et relation avec les centres de santé, avec l'appui conseil du GRET

Les activités liées à ce résultat ont été exécutées par MISOLA, avec un appui du GRET. Les 9 UPA sont à Djenné, Gao, Goundam, Niafounké, Bandiagara, Ségou, Kati, Sevaré, Tombouctou.

- Améliorer la production de farines infantiles fortifiées au sein des UPA Misola

Sur la période, les 9 unités ont produit 130,3 tonnes de farine Misola. Les ventes institutionnelles ont porté sur 111,75 tonnes, soit 86% de la production.

Les UPA ont été dotées de matériels de commercialisation (4 taxi-moto) et de transformation (3 moulins à marteau et 1 torréfacteur).

Une formation en gestion de la production et de la qualité de la farine Misola a été réalisée

Un diagnostic a été réalisé sur les modalités de fabrication de la farine. Des conseils ont suivi.

Le produit a été testé : 15 échantillons ont été analysés au LNS. On constate parfois quelques problèmes ; pour améliorer le contrôle qualité, 2 fiches de suivi de fabrication ont été conçues. Une nouvelle amylase sera utilisée pour améliorer la densité de la bouillie. Les UPA seront accompagnées pour produire la formule améliorée.

- Améliorer l'emballage : un lot de 118 000 sachets et 50 boites de conservation a été réalisé.
- Renforcer les capacités de gestion économique et managériale : 1 formation a été réalisée.

- Renforcer le réseau de commercialisation des farines

- L'analyse du réseau a été réalisée : on compte 147 points de ventes.
- Améliorer les modalités de suivi des ventes : 2 outils de suivi on été conçus.
- Améliorer la vente sur les dépôts existants : 1 formation a été réalisée.
- Planifier l'extension progressive et rationnelle des points de vente : 1 formation a été réalisée.
- Ouvrir progressivement de nouveaux points de vente : 32 nouveaux points ont été identifiés.

- Promouvoir les farines infantiles fortifiées auprès des femmes ayant un enfant de 6 à 23 mois

- Finaliser la stratégie de promotion et de sensibilisation auprès des mères : une enquête a été réalisée
- Préparer les supports nécessaires : des dépliants, présentoirs et boites ont été distribués
- Former les personnes en charge des actions de promotion : 1 formation a été réalisée pour les relais villageois, une promotion a été effectuée sur un marché.
- Réaliser et suivre les actions de promotion : 45 séances de démonstration ont été organisées pour plus de 2000 mères.



Dégustation de farine Misola

- Des actions de sensibilisation auprès des agents de santé ont été réalisées lors des animations.
- Préparer et diffuser un spot à la télévision et un autre sur les radios : 1 sketch TV a été conçu en Bamanan et diffusé (11 passages) ; les spots radio ont été diffusés 300 fois.

2.9 Programme Conseil régional du Centre « Programme d'appui aux unités de transformation de produits agricoles locaux et aux unités de production artisanales de la farine Misola dans la région de Mopti »

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région de Mopti, plus particulièrement dans les cercles de Djenné, Bandiagara et Mopti.

Résultat 1 : La disponibilité en produits céréaliers transformés est améliorée pour les consommateurs

Résultat 2 : La disponibilité en farines enrichies, pour les enfants et les femmes enceintes est améliorée

Résultat 3 : Les capacités des collectivités territoriales, en terme de sécurité alimentaire, est renforcée.

Le groupe cible est composé de 14 unités de transformation située à Sévaré ou Mopti (400 femmes environ) et 3 unités Misola à Djénné, Bandiagara et Sévaré (100 femmes environ).

Près de 500 femmes sont directement concernées. Les revenus issus des activités de transformation et de production de farine Misola leur permettent de participer aux dépenses courantes au niveau familial.

L'équipe projet comprend 3 personnes : une animatrice-formatrice d'Afrique Verte, une animatrice Misola et un agent commercial Misola.

2.9.1. Volet appui aux Unités de transformation :

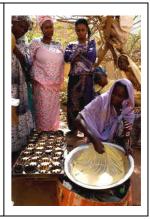
5 sessions de formation sur 4 thématiques ont été réalisées : structuration coopérative, techniques de stockage et conservation, gestion comptabilité et technologie de transformation.

Sur 10 analyses de produits prélevés dans 6 UT, 4 échantillons ne sont pas satisfaisants. Les transformatrices ont reçu des conseils pour améliorer la qualité.

4 UT ont obtenu le statut coopératif et 6 UT ont renouvelé leur bureau.

Les UT ont participé à la FIARA à Dakar (environ 1.000.000 FCFA de chiffre d'affaire), au SIAGRI de Bamako (environ 250.000 FCFA de chiffre d'affaire et à la journée promotionnelle de Sévaré, organisée par Afrique Verte et couplée à un concours qualité (environ 450.000 FCFA de chiffre d'affaire).

La promotion sur les radios et au cours des foires a permis de mieux faire connaître les céréales transformées. Le volume des ventes augmente, il oscille mensuellement autour d'une moyenne de 90.000 FCFA par mois et par UT.



2.9.2. Volet appui aux Unités de production de farine infantile enrichie Misola

Les compétences techniques et de production des UPA ont été renforcées grâce aux formations portant sur l'assurance qualité, la gestion des UPA, le marketing et les techniques de vente.

11 démonstration culinaire ont été réalisées pour environ 2.000 femmes enceintes ou allaitantes et plus de 8.250 enfants.

Plus de 200 messages ont été diffusés à la radio sur l'importance de la farine dans le cadre de la prévention de la malnutrition

Ces actions ont contribué à l'amélioration de la disponibilité de la farine Misola dans la région de Mopti dont les volumes commercialisés ont été multipliés par 4,5 depuis 2007, début du projet ; le nombre de points de vente a doublé.



2.9.3. Renforcement des élus de la région de Mopti dans le domaine de la sécurité alimentaire

Une formation a été organisée sur le rôle et la responsabilité des élus dans le dispositif national de sécurité alimentaire ; 23 conseillers communaux de la région de Mopti, le vice-président et le président de l'Assemblée régionale de Mopti y ont participé

Elle a permis aux bénéficiaires d'améliorer leur connaissance du cadre institutionnel de la sécurité alimentaire au Mali, des outils de gestion mis en place par l'état malien pour faire face à l'insécurité alimentaire conjoncturelle (Programme de Restructuration du Marché Céréalier, PRMC) et structurelle (Programme nationale de Sécurité Alimentaire, PNSA)



2.10 Programme Conseil régional Rhône Alpes « Projet d'appui au renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de Tombouctou »

De janvier à décembre 2010, les activités réalisées sont à cheval sur deux programmes annuels : juillet 2009 à juin 2010 et juillet 2010 à juin 2011. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire dans la région de Tombouctou, grâce à l'implication des élus, et de contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement et de la gestion des stocks céréaliers.

<u>Résultat 1</u>: Les élus de la région de Tombouctou sont formés et s'impliquent davantage dans la prévention et la gestion des crises alimentaires

<u>Résultat 2</u>: La disponibilité et l'accessibilité en céréales locales est améliorée à travers les actions d'approvisionnement et de gestion des stocks

<u>Résultat 3</u>: Les organisations paysannes se professionnalisent dans les actions de stockage, conservation, approvisionnement, commercialisation des céréales, etc.

Le projet a été réalisé dans la région de Tombouctou dans les cercles de Tombouctou et de Goundam. L'intervention est réalisée auprès des élus et de 40 OP.

2.10.1. Volet renforcement des capacités des élus de la région de Tombouctou

Une formation regroupant le président et le vice président du Conseil de Cercle de Goundam, 17 conseillers communaux et 2 secrétaires généraux des communes Douékiré, Doukouria, Kaneye, Télé et Tonka, a été organisée. Elle a permis d'expliquer les enjeux, les mécanismes et les outils (PNSA et PRMC) mis en place par l'Etat malien pour la gestion des aspects conjoncturel et structurel de la sécurité alimentaire.

Un atelier a été organisé sur « Intercommunalité et sécurité alimentaire », regroupant 20 représentants (élus et secrétaires généraux) de 10 communes de la région de Tombouctou. Il a permis de développer les concepts liés l'intercommunalité ainsi que les domaines pouvant faire l'objet de création de structures intercommunales. Plus précisément, il vise à la compréhension de l'intercommunalité à travers les textes et décrets régissant l'intercommunalité au Mali.

2.10.2. Volet approvisionnement des banques de céréales communales

L'animateur a suivi 7 banques de céréales du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) des communes de Lafia, Bourem Inaly, Alafia, Goundam, Douékiré, Tonka et Télé. Les gestionnaires de ces banques ont bénéficié de formations sur les techniques de conservation des céréales et en gestion comptabilité; ils ont reçu des appuis conseils de l'animateur pour s'approvisionner en céréales, aux bourses ou sur les marchés locaux. Ainsi, les banques de Bourem Inaly et Alafia se sont approvisionnées en mil à la bourse de Mopti, fin 2009 pour 2010 (4,5 tonnes pour Bourem Inaly et 8 tonnes pour Alafia). La BC de Lafia a acheté 25 tonnes de mil aux producteurs de San. La BC de Tonka s'est approvisionnée en mil auprès d'un commerçant céréalier de Mopti (20 tonnes). Le riz et le sorgho (96,8 tonnes) ont été achetés localement.



2.10.3. Volet mise en place d'un stock de prévention des crises alimentaires

Un comité régional pour identifier les villages à risques a été mis en place début 2010. Il compte 20 personnes (maires de 5 communes, représentants du Service local de l'agriculture de Goundam et du SAP Tombouctou, Présidents de la Chambre régionale d'Agriculture de Tombouctou et des Conseils de Cercle de Tombouctou et Goundam, 4 sous préfets, 2 membres de l'union régionale des OP de Tombouctou, 3 membres de l'union des coopératives agricoles de Télé de Goundam et l'animateur d'Afrique Verte.

Les travaux de ce comité ont permis de déterminer 6 villages à risque qui ont été approvisionnés à hauteur de 33 tonnes de céréales (mai 2010), dans le cadre du cofinancement du programme CE FA.

2.10.4. Volet commercialisation et approvisionnement des banques de céréales

Deux délégués des OP de la région de Tombouctou ont participé à la mini bourse de Koutiala (février 2010). Elles n'ont pas effectué d'achat car les approvisionnements avaient eu lieu à la bourse de Mopti (fin 2009).



2.10.5. Volet professionnalisation des organisations paysannes

2 sessions de formation sur 2 thématiques ont été organisées : techniques de gestion et comptabilité et techniques d'approvisionnement et de commercialisation. En complément des formations, l'animateur a apporté des conseils aux organisations paysannes du programme.

Des informations commerciales ont été diffusées aux OP par l'animateur : bulletins PSA et Paysan du Sahel.

2.11 Projet transversal Mali, Burkina, Niger: « Les Sahéliennes peuvent nourrir le sahel »

L'objet de ce projet triennal (fin 2009 fin 2012), cofinancé par le MAE et le CCFD sur FSP Genre, est d'amplifier l'appui aux transformatrices de céréales locales au Burkina Faso, au Mali et au Niger, dans une approche genre. L'action Afrique Verte fait partie d'un programme plus vaste, comprenant une dizaine d'ONG engagées dans cette même approche en Afrique de l'Ouest. Le volet « Genre » est conduit par ENDA.

- <u>Composante 1</u> : renforcer les compétences professionnelles des transformatrices de céréales, en veillant à leur développement personnel ;
- Composante 2 : développer les réseaux nationaux de transformatrices de céréales s'impliquant dans les rencontres sur les politiques agricoles.

Groupe cible:

Le projet concerne environ 3.400 femmes de 130 UT au Burkina (40 UT), Mali (58 UT) et Niger (30 UT).

<u>Spécificités</u>: dans chaque pays, quelques unités sont suivies plus spécifiquement ce qui permettra de mieux mesurer l'impact sur les 3 ans. Une étude diagnostic a été réalisée en début de projet, notamment sur la place de la femme dans l'activité et son rôle économique dans le foyer.

Un atelier genre de démarrage du projet a été organisé à Ouaga,

En février, il a rassemblé l'ensemble des acteurs du FSP Genre. Les animatrices Afrique Verte des 3 pays y ont participé, ainsi que le coordinateur APROSSA Afrique Verte Burkina et une transformatrice du Burkina, Madame Asséto Traoré.

Cet atelier a permis de mobiliser les autorités locales : Ministre de la promotion de la femme, Ambassadeur de France..., de présenter le programme, d'échanger entre les nombreux acteurs de ce projet et d'étudier les outils « genre ».

Après l'atelier de Ouagadougou, les animatrices des 3 pays ont organisé des restitutions, tant au sein des équipes qu'avec les bénéficiaires, afin de partager les conclusions, notamment réflexion sur les messages à porter dont, entre autres, l'accès des femmes à la terre lors de l'installation des unités de transformation, l'accès aux équipements, la facilitation de l'accès aux crédits, l'insertion de l'appui à la transformation dans les programme de développement des communes, l'accès des femmes à certaines formations pouvant favoriser leur émergence ou le renforcement de leur position politique, économique et sociale au sein des communautés. Ces messages seront portés auprès des élus et de partenaires.



Mme la Ministre du Burkina et l'ambassadeur de France



Les animatrices du programme

Formation à l'ENA Paris

Mme Macko Siraldé Ba, Présidente de la Coopérative DIARAMA, Bamako, Mali, a participé du 21 juin au 9 juillet à l'ENA (Ecole nationale d'administration) de Paris à une formation genre de haut niveau en management qui a enregistré la participation de 18 femmes entrepreneurs de 6 pays d'Afrique de l'Ouest. A l'issue de cette formation, les participantes ont mis en place le réseau des Femmes Entrepreneures en Management d'Afrique / ENA (FEMA / ENA). Ce réseau sera piloté par un bureau de 9 membres dont deux maliennes. Mme Macko occupe le poste de chargée à la communication. Ce réseau souhaite parrainer d'autres femmes entrepreneures d'Afrique n'ayant pas eut l'opportunité de bénéficier de cette formation.

2.11.1. Composante 1 : Renforcer les compétences professionnelles des transformatrices de céréales

De nombreuses formations ont été dispensées : Atelier de négociation entre producteurs et transformatrices, Accès au crédit, Gestion comptabilité, Techniques de stockage et de conservation des céréales transformées, Bonnes pratique d'hygiène de production, Contrôle de qualité, Analyse de la valeur nutritive des produits transformés, Equipements améliorant la qualité, Emballage étiquetage, Techniques de transformation du mil et du sorgho, Maîtrise des dangers et évaluation des risques, Marketing...

Les UT ont participé aux bourses d'Afrique Verte et à plusieurs foires, notamment : Journée nationale du paysan, Ziniaré, Burkina (mars) ; FIARA, Dakar (avril) ; SIAGRI, Bamako, Mali, (avril) ; Foire Afrique Verte de Sévaré, Mali, (juillet) ; SIAO Ouaga, Burkina (novembre)... Certaines transformatrices ont obtenu des prix lors des foires, leur participation à des manifestations qui a amélioré leur prestige...

Dans les 3 pays, des outils ont été conçus pour sensibiliser les consommateurs (affiches, publicités radio ou TV, journées de dégustation...).

2.11.2. Composante 2 : Développer les réseaux nationaux de transformatrices

Pour renforcer les réseaux, contribuer à développer l'activité, donc l'économie locale, et le poids des femmes dans la société, les animatrices des 3 pays ont suivi et conseillé les groupements. Au Niger, une formation en structuration a été dispensée pour 15 participantes à Niamey.

Impliquer les fédérations de transformatrices dans l'économie nationale et les politiques agricoles

L'objectif de ce volet est fondamental pour Afrique Verte. Il s'agit de démontrer aux décideurs sahéliens les capacités des femmes à nourrir leur pays à partir des ressources locales. Afrique Verte profite de chaque occasion pour donner la parole aux transformatrices qui peuvent ainsi s'exprimer face à leurs dirigeants. Ces actions participent à la campagne de plaidoyer en faveur des transformatrices. Pour mémoire, une transformatrice a participé, fin 2009, à la réunion du Réseau Prévention des Crises Alimentaires à Bamako.

Par exemple, au Niger, en 2010, les femmes du réseau ont participé à de nombreuses manifestations :

Participation de 15 productrices de boulette de niébé à une interview de l'ORTN pour le Magazine de la femme Nigérienne, le 25 janvier, au domicile d'une transformatrice, puis le 11 mai avec des productrices de dégué de mil, dans le cadre de la journée de la femme nigérienne.

- Participation de 2 femmes à l'atelier sur les produits transformés au Niger, en février à Niamey,
- Participation de 20 femmes au défilé du 1er mai (fête du travail) et de 10 femmes au défilé du 13 mai (journée nationale de la femme nigérienne),
- Participation de 25 femmes aux conférences sur l'autonomisation des femmes, en mai, à Niamey,







Défilé du 1er mai

Défilé du 13 mai

Journée de dégustation

- Participation le 15 mars à l'atelier d'échanges à Zinder sur le « Renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté des femmes par l'accroissement de la production agricole et la transformation des céréales locales dans la région de Zinder ».
- Rencontre de 2 femmes avec la Directrice du Ministère de la promotion de la Femme.
- Rencontre de 2 femmes avec la CONGAFEN (Confédération des ONG et Associations Féminine du Niger), en juillet 2010, pour une implication des transformatrices dans les activités de ce réseau,
- Rencontre de 2 femmes avec la responsable du volet entreprenariat féminin de la chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat du Niger, en août, pour faire bénéficier les UT des activités de la chambre.

Atelier Genre et SIAO



Fin 2010, un atelier genre a été organisé à Ouaga, en parallèle du SIAO; il a regroupé des animatrices et transformatrices de nombreux projets membres du programme FSP Genre (notamment AV Mali et Niger). Il a permis de faire un point en fin de première année du programme sur l'utilisation des outils genre.



Deux conférences débat ont été organisées, en présence d'autorités nationales, pour discuter des contraintes rencontrées par les femmes dans leur activités économiques ; les tracasseries douanières ont été particulièrement évoquées.

Ateliers Genre au Mali et au Niger

Fin 2010, un atelier genre a été organisé à Bamako et à Niamey, pour les bénéficiaires. Les contraintes des femmes ont été listées ; un plaidoyer sera élaboré pour sensibiliser les autorités.

3. CAMPAGNE, INFORMATION, COMMUNICATION ET PARTICIPATION A DES ATELIERS/SEMINAIRES.

Dans le domaine des campagnes de communication et d'information et participation à des ateliers/séminaires, les actions suivantes ont été réalisées :

- Une visioconférence organisée par Terre des Hommes Rennes, le 23 mars, avec 3 intervenants du Mali, dont Mme Adam Tall, animatrice AMASSA, porte parole des transformatrices de céréales, dans le cadre des « Journées dédiées aux femmes ».
- Participation aux « Dixièmes rencontres de la coopération internationale en Région Centre », le 6 novembre, à l'initiative du Conseil régional du Centre : Mohamed Haidara et Nicolas Lebeurier ont animé les ateliers « L'approche nutritionnelle dans les politiques de sécurité alimentaire » et « « L'organisation des marchés locaux et sous régionaux ».
- Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) qui a inscrit dans ses conclusions (Dakar 2008 et Bamako 2009) des recommandations visant à faciliter la transformation dans les

pays du CILSS. A Bamako, fin 2009, pour la première fois, une transformatrice soutenue par Afrique Verte a pu exprimer ses revendications au RPCA.

On note que peu de temps après, (janvier 2010), le CILSS initie un programme d'appui à l'agro

industrie.



Adam Tall, Mohamed Hadara et Mme Macko Siraldé BAH

- AMASSA a publié 2 numéros « Le paysan du Sahel »
- AMASSA a régulièrement participé à l'élaboration et la diffusion du bulletin PSA mensuel d'Afrique Verte international.
- Le P
- Plusieurs missions du Président de AMASSA à l'extérieur dans le cadre de ses activités professionnelles. Il en a profité pour faire la promotion de AMASSA
- Le Coordinateur de AMASSA a participé à Montpellier en France à un Atelier international sur les SIM (Système d'Information des Marchés Agricoles) du 27 Mars au 4 avril 2010.
- Le Coordinateur de AMASSA a participé à un Atelier international sur la revue annuelle du projet
 « Achat au Service du Progrès » (P4P) du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Maputo au Mozambique du 28 novembre au 5 décembre 2010.
- L'animatrice de Bamako a participé à un atelier organisé par l'ONG Belge VOLENS, à Ouagadougou du 9 au 13 novembre 2010 sur le programme AFOU. Cet atelier a permis de faire le bilan de ce programme.
- Le responsable formation à participé à la conférence des partenaires ESOKO 2010 et à l'Atelier Bilan des SIM (Système d'Information des Marchés Agricoles) partenaires de ATP à Accra du 18 au 25 avril 2010.
- Les responsables de zone de Kayes et Ségou ont participé à un séminaire de formation sur l'approche ValueLinks : promotion des chaînes de valeur ajoutée, à Ouagadougou au Burkina (du 05 au 09 juillet 2010 pour l'agent de Kayes et du 9 au 11 juillet 2010 pour l'agent de Ségou).
- Mr Nicolas LEBEURIER, Chargé de communication Afrique Verte France et la responsable de AMASSA Koutiala ont participé en Guinée du 26 au 28 novembre 2010, à une mission prospective auprès des associations féminines transformatrices de fonio de Kankan dans la perspective d'une intervention d'Afrique Verte auprès de l'ONG AGUISSA.
- La Vice Présidente de AMASSA et l'animatrice de Bamako ont participé à Turin en Italie du 21 au 25 Octobre 2010 à la rencontre mondiale entre les communautés nourricières (TERRA MADRE) organisée par le mouvement international SLOW FOOD.

Atelier d'évaluation de la viabilité institutionnelle PIVA (session initiale) :

Dans le cadre de l'évaluation de la visibilité des organisations, le projet ATP a initié un atelier à Bobo Dioulasso au Burkina du 23 au 26 Septembre 2010. Cet atelier a enregistré la participation des membres et salariés de APROSSA Afrique Verte Burkina et AMASSA Afrique Verte Mali. La délégation de AMASSA pour cet atelier était composée comme suit :

- 4 membres du CA: (Youssouf Hamida MAIGA de Gao, Mory Coulibaly de Niono, Mme TALL Hawa BARRY et Mme KEITA Mariam DAMBA de Kayes).
- o 5 membres à la base (Mme Macko et Mamadou Boundy de Bamako, Nimaba dit André KANAMBAYE de Bandiagara, Moussa TRAORE de Koutiala et Philippe Sagara de Koro).
- o 2 personnes de la coordination de AMASSA (Mohamed Haïdara et Yacouba Ballo),
- 4 animateurs de terrain (Mohamed Sarr, Mamadou Bathily, A. Niang, Koman BARRY)

L'atelier a permis à chaque composante de faire une évaluation des besoins de formation dans le domaine du renforcement organisationnel et institutionnel. Suite à cet atelier le partenaire ATP a décidé d'accorder un financement à AMASSA et APROSSA pour le renforcement des capacités de leurs membres et des salariés dans le cadre de E-ATP.

4-. VIE ASSOCIATIVE

En 2010, la vie associative a été marquée par :

4.1. Assemblée Générale Ordinaire de AMASSA

Cette AG s'est déroulée le 3 Juillet 2010 au Centre des Jeunes de AMASSA- Bamako, autour de différents points. L'AG a abordé entre autres :

Compte rendu de la réunion AVI tenue à Ouagadougou (1 et 2 décembre 2009).

Cette présentation a été faite par le président de AMASSA. En effet après la création officielle d'AVI à Bamako, le 4 décembre 2008, la réunion des associations membres du groupe Afrique Verte s'est déroulée à Ouagadougou au Burkina du 1^{er} au 3 décembre 2009. Elle s'est structurée en quatre parties :

- Les échanges inter pays (activités 2009 et la vie associative)
- La première AG ordinaire d'AVI
- La réunion du CA
- La bourse internationale

La réunion a enregistré la participation de 18 personnes :

- APROSSA: sept membres du CA et le coordinateur national,
- AMASSA: deux membres du CA et le coordinateur national,
- AcSSA: deux membres du CA et le coordinateur national,
- Afrique Verte : deux membres du CA et le responsable de la communication et des partenariats,
- Une personne ressource invitée pour la circonstance.

Cette rencontre coıncide avec l'organisation de deux événements importants :

- Les 5^{èmes} JAAL (Journées Agroalimentaires) organisées par la FIAB (Fédération nationale des Industries Agroalimentaires et de transformation du Burkina) en partenariat avec APROSSA.
- La Bourse internationale organisée par le groupe Afrique Verte en partenariat avec ATP/Esoko sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et des ressources halieutiques du Burkina Faso avec la participation de 8 pays d'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Togo, Bénin).

<u>Présentation du rapport de Gestion et du rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2009 par le Gestionnaire et le Commissaire aux Comptes (Cabinet MAECO).</u>

Le représentant du Commissaire aux Comptes (Mr Moussa TRAORE) a présenté le rapport d'audit au titre de l'exercice 2009 et il a formulé des recommandations. Voir le rapport d'audit 2009.

Présentation du Rapport des activités techniques 2009 par l'équipe technique.

Ce rapport a été présenté par Mohamed HAÏDARA, coordinateur, Yacouba BALLO, Responsable des formations et Mohamed SARR, Responsable de Zone Gao. Voir rapport technique d'activités 2009 pour les détails.

Présentation et adoption du budget 2010 de l'association.

Le budget a été présenté par le Gestionnaire/comptable. Il est chiffré à 382 407 692 FCFA. et il a été voté et adopté par tous les membres de l'AG

Election des membres du bureau de l'AG:

L'AG a procédé par l'élection des membres du bureau. Tous les 13 membres du bureau sortant ont été reconduits à leur poste pour un mandat de trois (2010-2013). L'AG a cependant mandaté le Président de mener des discussions avec certains membres absents mais élus au CA de clarifier leur position en terme d'engagement pour AMASSA.

Autres points discutés et clôture des travaux.

- Adhésion de nouveaux membres :

L'AG a décidé de geler l'adhésion de nouveaux membres jusqu'à la prochaine session en juin 2011.

Relecture des statuts :

L'AG a demandé une relecture des statuts et règlement intérieur à la prochaine AGO afin de les adapter à l'évolution du contexte et des futurs enjeux.

- Audit organisationnel:

Face à l'évolution du contexte d'intervention le Coordinateur d'AMASSA avait souhaité qu'un audit organisationnel soit réalisé. Ainsi un atelier a précédé la présente AG. Cet atelier a permis de faire le point de la situation avec tous les salariés et les membres. Face à cette situation l'AG a donné mandant à l'équipe technique et au CA d'élaborer les TDR et rechercher les financements adéquats en vue de lancer une étude relative à l'audit organisationnel.

4.2. Réunion du CA.

Au cours de l'année 2010, le CA a tenu 3 réunions statutaires. Ces réunions ont permis de faire de point des activités et proposer des recommandations.

4.3. Concertations membres du CA et équipe de coordination.

Certains membres du CA passent de façon systématique (au mois une fois par mois) pour discuter avec l'équipe de coordination sur l'évolution des programmes. Ces différents passages ont permis à chaque fois de discuter sur des questions concernant les intérêts d'AMASSA.

4.4. Participation d'AV à la réunion d'AVI, Niamey 3 et 4 juin 2010

AMASSA, en tant que membre d'AVI, a participé à la réunion d'AVI des 3 et 4 juin 2010 à Niamey qui a abordé différents points :

- Points de la vie associative par pays ;
- Point sur les relations inter associations notamment la gestion des programme CE.
- Les modalités de gestion du projet PAAR et la répartition des tâches par pays.

CONCLUSIONS / PERSPECTIVES

L'année 2010 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les activités programmées ont été réalisées avec une forte participation et implication des bénéficiaires. Les principales conclusions de l'année 2010 permettent de faire le point ci après :

- Les volumes commerciaux réalisés par les opérateurs sont assez constants ces dernières années (environ 7.500 tonnes à l'échelle nationale). Les bourses aux céréales dont devenues des outils importants qui reçoivent de plus en plus l'adhésion des autorités nationales, des partenaires techniques, et des bénéficiaires. La co-organisation de la bourse nationale impliquant : Afrique Verte, AMASSA, l'APCAM, la DRA du Ministère de l'Agriculture, AOPP, Projet Village du Millénaire/PNUD, PRECAD, et fédération paysanne Faso Jigui, est une expérience intéressante qui augure de bonnes perspectives quant à une appropriation par les bénéficiaires et les autorités nationales.
- L'appui à la transformation des produits agroalimentaires locaux se poursuit dans une bonne dynamique. Le secteur se professionnalise et les normes de qualité et la pratique des règles d'hygiène sont de plus en plus respectées. Cependant le secteur reste confronter à quelques difficultés dont en particulier les questions de recherche des autorisations de mise en marché des produits (AMM). Les conditions de l'ANSSA sont trop contraignantes pour la majorité des UT qui interviennent encore dans le domaine familial. Les programmes d'appui mis en place par Afrique Verte et AMASSA devraient permettre d'inverser cette tendance dans une perspective à court et moyen terme.
- Le programme d'appui aux coopératives de jeunes entrepreneurs est entrain de s'amplifier. Les premiers projets financés se déroulent assez bien malgré quelques difficultés. Le deuxième contingent de jeunes a bénéficié des premiers accompagnements du centre en 2010. Les attentes sont nombreuses et 2011 devrait permettre de poursuivre cette action dans de bonnes conditions.
- Des réalisations physiques ont été faites en 2010 pour les bénéficiaires. On peut citer entre autres la constitution des stocks de prévention, les achats et distribution de semences améliorées, la dotation des opérateurs en équipements de production et de transformation et les constructions et réhabilitation de magasins de stockage. Ces actions ont été très bien appréciées par les organisations à la base et elles ont été de nature à participer à une meilleure lisibilité des actions d'Afrique Verte et de AMASSA au Mali.

En perspectives pour l'année 2011, AMASSA sera impliquée dans la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions :

 Le renforcement et la consolidation du partenariat avec Afrique Verte et les associations sœurs du Burkina et du Niger dans une dynamique de complémentarité pour l'amélioration de la sécurité et la souveraineté alimentaires au Sahel. AMASSA s'engagera par ailleurs dans toutes les activités et initiatives visant à renforcer la promotion d'Afrique Verte International pour le bénéfice des membres du groupe. De ce fait elle affiche sa solidarité pleine et entière pour l'émergence d'un réseau fort et dynamique.

- La poursuite des actions traditionnelles d'appui aux organisations à la base (bourses, formations, voyage d'échanges, information...) sur la base des financements en cours en partenariat avec Afrique Verte. Si les conditions le permettent une bourse internationale sera organisée à Bamako en décembre 2011 dans le cadre du financement d'un programme global que le CCFD a accordé au groupe Afrique Verte.
- La poursuite des appuis aux UT avec notamment un accent particulier sur l'amélioration des emballages et les recherches d'autorisation de mise en marché des produits.
- La poursuite des appuis aux jeunes dans le care du Centre d'Appui à l'entreprenariat collectif en partenariat avec SOCODEVI Canda. Le partenaire de ce programme (MRI Canada) s'est engagé pour le financement d'une deuxième phase de trois ans dont le démarrage est prévu en Septembre 2011.
- La mise en œuvre d'une action de plaidoyer d'envergure sous régionale en partenariat avec l'ONG Britannique Fahamu dont le bureau régional est basé à Dakar. Cette action de plaidoyer doit se déroulée sur la mobilisation des femmes autour de la souveraineté alimentaire dans le cadre de la « Campagne : Nous sommes la Solution- célébrons l'Agriculture familiale africaine ». AMASSA est coordinatrice nationale pour le Mali. Cette coordination implique une communication fluide avec les organisations Maliennes et de la sous région impliquées dans la campagne à savoir le ROPPA, IRPAD Afrique, l'AOPP et la CAFO. Différentes actions sont prévues dont des campagnes de sensibilisation et la formation des femmes sur les enjeux de l'exploitation familiale par rapport au processus de développement et la place de la femme rurale dans ce dispositif.
- La poursuite des actions dans le cadre du programme FSP Genre par une grande implication dans la promotion de l'égalité Homme/Femme. L'équipe d'AMASSA participera à cet effet à un atelier prévu à Keur Moussa au Sénégal.
- La participation au FSM (Forum Social Mondial) et la FIARA prévus à Dakar au début de l'année 2011.
- La participation à un séminaire et l'AG d'AVI prévu en mars 2011 à Paris. Le Président et le Coordinateur d'AMASSA participeront à ces deux évènements.
- Le démarrage d'un nouveau programme d'appui à l'entreprenariat féminins dans le cadre du FSD de l'ambassade de France au Mali.
- La réalisation d'une étude sur l'audit organisationnel d'AMASSA et la mise œuvre d'un programme de renforcement des capacités des membres. Ce programme sera financé dans le cadre d'un financement acquis auprès d'E-ATP/USAID.